

Défense de la langue française



N° 243
janvier - février - mars 2012

Du président

- 2 Aux administrateurs.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 4 Soutenez-les !
Olivier Kayomo
- 6 Que vive la francophonie !
- 8 Dans le Canton du Jura.
Étienne Bourgnon
- 9 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 12 En quelles langues ?
Claire Goyer
Martin Westlake

Le français en France Vocabulaire

- 16 L'Académie gardienne
de la langue.
- 17 Mots en péril.
Jean Tribouillard
- 18 Acceptions et mots nouveaux.
- 19 Androgyne.
Bernie de Tours

- 20 De dictionnaires
en dictionnaires.
Jean Pruvost
- 21 Traduction-piège.
Robert Vallée
- 22 Langue à toutes les sauces.
Éveline Toillon
- 24 Menuisiers et ébénistes.
Pierre Delaveau
- 28 Notes sur les couleurs.
Philippe Lasserre (†)
- 30 Sous le signe des planètes.
Bernard Moreau-Lastère

Style et grammaire

- 32 Afin de – Pour.
Délégation du Cher
- 34 Ligatures de lettres.
Jacques Delafosse
- 38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
- 44 Sur trois mamelles.
Bernard Leconte
- 45 Le Grognard ronchon.
Marc Favre d'Échallens

- 46 Oh !
Nicole Vallée
- 47 Langage familial.
Armand Hadria
- 48 « Le chat lent qui passe ».
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 50 Rencontres.
- 52 Hommage
à Raymond Besson.
- 54 *Péril en la demeure.*
Jacques Dhaussy
- 56 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamp
- 57 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamp
- 58 Mots croisés de Melchior.

Portrait d'un défricheur

- 59 Robert Pépin.

Nouvelles publications

- 61 *Nicole Vallée*
Jean-Paul Clément
Jacques Dhaussy

I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Technic Imprim
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2012-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0313 G 83143

Aux administrateurs

Le 19 janvier, à l'issue de la séance du conseil d'administration, nous avons demandé à brûle-pourpoint à notre président de dire, pour notre revue, quelques mots sur la langue française. Il s'est exécuté de bonne grâce et, sans aucune hésitation, a accepté d'être enregistré.



Photo de Philippe Beaussant prise par Alexandre de Villiers, à l'Opéra comique, lors de la remise de l'épée.

La langue française, c'est quelque chose que j'aime depuis toujours. J'ai eu un vieux professeur de français quand j'étais en classe de 8^e ou 9^e qui m'a appris à aimer la langue française.

J'ai passé pas mal d'années de ma vie à l'étranger et c'était toujours avec l'idée qu'il fallait que je communique aux personnes avec lesquelles je

vivais l'amour que j'avais pour la beauté, la richesse de cette langue que j'aime. Ça a marché assez souvent !

Et je suis très heureux maintenant d'agrandir un petit peu un possible champ d'actions avec toutes les personnes qui sont autour de cette table ce soir. Puisque, apparemment, vous avez le même désir que moi, depuis que j'ai eu huit ou neuf ans.

Philippe Beaussant

de l'Académie française

À tous nos amis

**Vous utilisez l'internet, vous envoyez des courriels,
vous avez donc une adresse électronique.**

**Pensez à nous la transmettre – dlf.paris@club-internet.fr –
pour la mise à jour de nos fichiers.**

Le

français

dans le

monde

Soutenez-les !

Nous sommes fiers de vous présenter le projet OrthogrAfrique 2012, concours d'orthographe de la langue française, destiné à valoriser l'héritage littéraire francophone africain, qui réunira 96 jeunes écoliers bruxellois (48 filles et 48 garçons) âgés de dix à quinze ans.

Ce concours bénéficie du soutien du Parlement francophone bruxellois, de l'ambassade de France en Belgique, des éditions Larousse, des éditions du Lombard, du ministère de la Culture, de l'Égalité des chances et de l'Audiovisuel de la fédération Wallonie-Bruxelles, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (FIPI) du gouvernement fédéral belge.

Il a pour vocation de soutenir et d'accompagner 96 jeunes dans leur parcours scolaire tout au long de l'année et s'est donné pour finalité de les inciter à aimer les mots, la lecture et, plus généralement, de leur apprendre à savourer le goût du livre et de la littérature francophone. C'est enfin un beau moyen de réconcilier les écoliers avec l'écriture et la richesse parfois complexe de la langue française, dans toute sa diversité.

Un vrai défi, à l'heure où courriels et autres SMS tiennent le haut du pavé dans nos communications quotidiennes.

À compter de la date de lancement, les enfants sélectionnés suivront deux samedis par mois une préparation au concours, assurée par une équipe pédagogique qui officiera également comme jury lors des épreuves éliminatoires et de la finale prévue à la fin de l'année scolaire, le 7 juillet, dans l'hémicycle du Parlement bruxellois. Outre *Les Fables* de Jean de La Fontaine, les enfants travailleront sur des textes et contes d'auteurs africains ou d'origine africaine afin de leur permettre de s'approprier cette autre partie de l'héritage littéraire francophone.

C'est dans cette optique que nous nous permettons de solliciter votre collaboration à ce projet.

Ce concours d'orthographe met la langue française au premier plan et, plus encore, il met en valeur les outils qui nous permettent de la maîtriser et de pouvoir aujourd'hui conserver son héritage tout comme ses évolutions au fil du temps.



inzo Congo

Olivier Kayomo, le 2 juillet 2011, lors de la remise des prix.

C'est aussi une façon de voyager à travers des œuvres parfois moins connues de nos jeunes publics.

À cet égard, le soutien aussi bien moral que matériel de votre organisation serait un atout pour ce concours. Vous pourriez aussi contribuer aux lots qui seront remis aux lauréats. Nous n'avons aucune exigence et toute participation même modeste sera extrêmement appréciée.

Par ailleurs, nous serons honorés de vous rencontrer à la date de votre convenance afin de vous expliquer de vive voix la profondeur de notre motivation.

En annexe, le dossier complet, y compris les preuves du succès de la première édition (2011)¹ !

Les partenaires ayant soutenu OrthogrAfrique seront, bien entendu, cités dans le cadre de cette manifestation.

Olivier Kayomo

* Pour écrire à M. Kayomo : orthographe@yahoofr

1. – Images de lancement :

www.telebruxelles.net/portail/emissions/les-journaux/le-journal/12879-orthographe-c'est-parti

– Photos des ateliers :

<https://picasaweb.google.com/collectif.hope2change/110205OrthogrAfrique?feat=directlink>

– OrthogrAfrique, à partir de la 5^e minute du reportage/sur la RTBF Les Niouzz ! :

www.rtb.be/video/v_les-niouzz?id=875313&category=jeunesse&sms_ss=email&at_xt=4d87166630df5869%2C1

– OrthogrAfrique2011, la finale : www.pfb.irisnet.be/initiatives/evenements-divers/

Que vive la francophonie !*

Ma chère Hélène,

Je suis allée hier soir à une **verrée**¹ organisée en l'honneur de Guillemette qui va prochainement **accrocher ses patins**².

Océane était là. Jolie **affreux**³ cette fille. Vraiment **jaguar**⁴ ! Elle parlait avec Arthur. Il me tape sur les nerfs celui-là en prenant ses airs de **grand quelqu'un**⁵. Je l'ai **becqueté**⁶ assez fort. Il m'a remise à ma place et m'a fait comprendre que la **télegueule**⁷ disait que j'étais une **scandaleuse**⁸. J'avais la **colère**⁹ et me suis **bouquée**¹⁰ dans mon coin.

Heureusement Ginette est arrivée avec Ondine. Ondine est plutôt du genre **taïseux**¹¹. Ginette, c'est ma copine. J'adore **placoter**¹² avec elle. Elle **a de la jasette**¹³. Nous **mémérons**¹⁴ toutes les deux et **lavons les chemises de tout le monde**¹⁵.

Léonide **avait le va-va**¹⁶. Elle allait de l'un à l'autre et **montrait la grandeur au patron**¹⁷. Quant à Léopold, il **se prend pour un autre**¹⁸. Toutes les semaines, il **vire son pantalon**¹⁹. Il n'est pas le seul, remarque ! Philomène s'est approchée. Elle et moi, on **est comme lait et citron**²⁰. C'est une véritable **raccusette**²¹.

Il y avait pas mal de **vibreurs**²². Gaston, le pauvre, **avait les pieds ronds**²³. Il **montait dans la lune**²⁴ et **sacrait comme un bûcheron**²⁵. Y'en a qui furent **chocatifs**²⁶.

Certains ont voulu **passer la balance**²⁷ de la nuit sur la corde à linge²⁸. Moi, je suis rentrée. J'ai **attrapé le black**²⁹, j'avais les **bleus**³⁰ si tu préfères. **Bonjour**³¹ !

* *CSActualités. Journal interne du Conseil supérieur de l'audiovisuel (n° 50).*

1. Suisse – Équivalent de « pot ». Une *verrée* est moins formelle qu'un cocktail ou « coquetel ».

2. Québec – *accrocher ses patins* : « cesser d'exercer une activité professionnelle, sportive ou politique ».
3. Zaïre – *affreux* : « très, extrêmement ».
4. Bénin – *jaguar* : « élégant, à la mode ».
5. Burkina Faso – *grand quelqu'un* : « personnage important ».
6. Burkina Faso – *becqueter* : « adresser la parole à quelqu'un de façon agressive ».
7. Haïti – *téléqueule* : « rumeur ».
8. Niger – *scandaleuse* : « faiseuse d'histoires ».
9. Rwanda – *avoir la colère* : « être en colère ». Cf. *avoir la haine, avoir la rage* dans le langage des adolescents.
10. Québec – *se bouquer* : « boudier ».
11. Belgique – *taiseux* : « qui parle peu ».
12. Québec – *placoter* : « parler de choses et d'autres ».
13. Québec – *avoir de la jasette* : « avoir la langue bien pendue ».
14. Québec – *mémérer* : « faire des commérages ». Cf. en français hexagonal, *commérer*, terme vieilli mais qui survit dans l'ouest de la France.
15. Val d'Aoste – *laver les chemises de quelqu'un* : « le critiquer, en dire du mal ».
16. Suisse – *avoir le va-va* : « ne pas tenir en place ».
17. Mali – *montrer la grandeur à quelqu'un* : « le flatter ».
18. Québec – *se prendre pour quelqu'un d'autre* : « avoir une idée très flatteuse de soi ».
19. La Réunion – *virer son pantalon* : « retourner sa veste ».
20. Haïti – *être comme lait et citron* : « être comme chien et chat ».
21. Belgique – *raccusette* : « rapporteur, mouchard ».
22. Sénégal – *vibreux* : « noceur ».
23. Québec – *avoir les pieds ronds* : « être ivre ».
24. Val d'Aoste – *monter dans la lune* : « être ivre ».
25. Québec – *sacrer comme un bûcheron* : « ponctuer son discours de jurons ».
26. Louisiane – *être chocatif* : « être scandalisé ».
27. Louisiane – *la balance* : « le reste ».
28. Québec – *passer la nuit sur la corde à linge* : « passer la nuit à faire la fête ».
29. Saint-Pierre-et-Miquelon – *attraper le black* : « avoir le cafard ». Cf. dans le sud de la France *avoir le noir*.
30. Québec – *avoir les bleus* : « avoir le cafard ».
31. Québec – *bonjour* : « au revoir ».

**À titre de promotion : chaque adhérent
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de DLF.**

Dans le Canton du Jura

La loi jurassienne concernant l'usage de la langue française a fait l'objet d'un article publié dans le numéro 239 de la revue *DLF*. Ce texte législatif prévoit, on le sait, l'institution d'un **Conseil de la langue française**. Nommé par le gouvernement jurassien, ce Conseil a tenu sa séance constitutive le 5 septembre 2011, sous la présidence de M^{me} Marie-José Béguelin.

Cet organe se prononcera sur toute question relative à la langue. Il présentera des propositions tendant à favoriser l'usage du français et son rayonnement. Il est chargé de l'examen rédactionnel des textes de loi et va, dit un communiqué de presse, « *axer son action sur la mise à disposition d'informations et de recommandations à l'usage de tous, ainsi que sur la promotion du français* ». C'est ainsi qu'il interviendra lors de la prochaine Semaine de la langue française et de la francophonie en mars 2012.

Étienne Bourgnon

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Suisse:
La 27^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie a eu lieu à Paris les 1^{er} et 2 décembre 2011. M^{me} Micheline Calmy-Rey, qui la présidait en sa qualité de ministre suisse des Affaires étrangères, a déclaré à la presse qu'au vu de son succès, cette Conférence pourrait se tenir chaque année.
Au demeurant, la Suisse est à l'origine de la rencontre des ministres francophones en marge de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique, à Durban (Afrique du Sud).
La présidence de l'OIF sera transmise à la République démocratique du Congo, qui organisera le prochain Sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre 2012.*

—
Le 15 décembre 2011, l'AUF* a accueilli six nouveaux membres : le Centre universitaire de Khenchela (Algérie), l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (France), l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement (Maroc),

l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts (Belgique), l'université Rovira i Virgili (Espagne) et l'université de Bar Ilan (Israël).

—
En partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France et le grand-duché de Luxembourg, l'OIF* et l'Albanie ont signé, le 20 décembre 2011 à Tirana, un mémorandum visant à renforcer les capacités de travail en français des diplomates et fonctionnaires albanais chargés des dossiers internationaux et multilatéraux. L'Albanie est le 23^e État membre de l'OIF à s'engager ainsi pour le renforcement de l'apprentissage et de l'usage du français dans sa diplomatie et sa fonction publique.

—
L'accord pour la Valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE) a été signé le 10 janvier, à Hanoï, par les trois pays de la région (Cambodge, Laos, Vietnam), la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Canada-Québec, la France, l'AUF et l'OIF.

—
À signaler ce site canadien pour mieux utiliser la langue française :
www.ccdmd.qc.ca/fr/.

—
À lire le Dictionnaire des citations francophones, sous la direction de Jean-Michel Djian, avec un avant-propos d'Abdou Diouf (JC Lattès, 2011, 206 p., 17 €).

—
Une saison « France-Russie 2012 : langues et littératures » s'est ouverte à Moscou le 25 janvier et s'achèvera à Paris en décembre. Saint-Pétersbourg sera l'invitée d'honneur du Salon du livre de Nice (8 au 10 juin) et la France à la Foire du livre de Moscou, en septembre. Parmi les nombreuses autres activités :
• L'histoire des relations diplomatiques et culturelles franco-russes de 1812 à 2012 fera l'objet, cet automne, d'un colloque dans le cadre des 9^{es} Journées de l'histoire de l'Europe.
• L'exposition « Les 100 ans de Gallimard » sera présentée à Moscou, en décembre.

—
Le communiqué de presse de l'APFF, daté du 11 janvier, commence ainsi : « La plainte pour non-respect des droits culturels et du statut de minorité des Francophones de Flandre que l'APFF a déposée sur le bureau de la commission ad hoc des Nations unies fera l'objet d'un examen attentif... »*

—
Du 30 janvier au 1^{er} février, le 34^e Colloque international de l'Alliance française a réuni à Paris 537 personnes venues de près de 100 pays.

—
« Pour la volonté et le plaisir de vivre en français », tel est le thème choisi pour la Francofête 2012 qui se déroulera au Québec du 19 au 30 mars.

—
La Rochelle accueillera, du 29 au 31 mars, le Colloque international France-Chine : les échanges culturels et linguistiques, nouvel enjeu des relations internationales.

—
Encourager et promouvoir l'enseignement du français et la recherche en linguistique dans le supérieur, tel est l'objectif du colloque annuel de l'AFLS qui se tiendra à*

l'université de Newcastle du 1^{er} au 3 juin. Le thème sera « Le français à travers le temps : acquisition, changement et variation ».

—
Chaque année, le gouvernement français permet à une quarantaine d'Américains, professeurs de français, de faire un stage en France pendant deux semaines. Ils suivent des cours pour se perfectionner dans la connaissance de la langue, de la culture, de la pédagogie et de la méthodologie françaises. Quatre villes participent à ce programme en 2012 : Rouen, Grenoble, Vichy et Besançon.

—
Autriche : Le Festival du film francophone de Vienne 2012 aura lieu du 17 au 26 avril.

—
Roumanie : Le 1^{er} Festival régional des étudiants francophones se tiendra du 22 au 29 avril et aura pour thème : « J'ai rendez-vous avec la langue française à Bucarest... en route vers le Forum de Québec [voir DLF, n° 242] ».

—
L'Institut d'études françaises de Touraine et l'université François-Rabelais organisent

du 24 au 26 mai à Tours un colloque international qui aura pour sujet : « Le(s) français dans la mondialisation : patrimoine(s) à diffuser ou projet(s) à construire ? »

—
Le 4^e colloque Les français d'ici (Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien...) aura lieu du 13 au 15 juin, à l'université de Sherbrooke .

—
Le 13^e Congrès mondial de la FIPF se tiendra à Durban (Afrique du Sud), du 23 au 26 juillet. Il aura pour thème : « Le monde en marche. L'enseignement du français entre contextualisation et mondialisation ».*

Françoise Merle

*AFLS
Association of French Language Studies (Association des études sur la langue française)

*APFF
Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

*AUF
Agence universitaire de la Francophonie

*FIPF
Fédération internationale des professeurs de français

*OIF
Organisation internationale de la Francophonie

*OIT
Organisation internationale du travail

Les

langues

de

l'Europe

En quelles langues ?

La délégation de DLF à Bruxelles s'est inquiétée de constater que, depuis plusieurs mois, l'affichage en lettres géantes sur la façade de l'immeuble du Comité économique et social européen est uniquement en anglais, alors qu'auparavant il était bilingue, français, anglais (voir photos). Elle a donc écrit à M. Staffan Nilsson, président du CESE, pour lui suggérer de rétablir un affichage plurilingue. C'est le secrétaire général, Martin Westlake, qui lui a répondu. Nous reproduisons cette lettre ainsi que la réponse faite par la présidente de la délégation



Madame la Présidente,

Au nom du Président Staffan Nilsson, je vous remercie pour votre lettre du 8 septembre dernier. En tant qu'institution européenne qui maintient des relations étroites avec la société civile européenne, le Comité économique et social européen (CESE) attache une importance toute particulière au respect de l'ensemble des langues

officielles de l'UE. En effet, tous nos avis et toutes nos publications destinés au grand public sont publiés dans toutes les langues officielles de l'UE.

Pour en venir à l'inscription en une seule langue du nom CESE sur la façade de notre bâtiment principal, je comprends que ceci ait pu susciter une certaine inquiétude. Je souhaite néanmoins vous assurer que, loin de vouloir créer de tels sentiments, cette décision s'est trouvée justifiée par le fait que l'espace disponible était très limité. Par conséquent, nous avons dû opter pour une seule langue. L'anglais, qui devient de plus en plus la langue véhiculaire dans de nombreux domaines, a été choisi par nos autorités politiques dans un souci d'éviter le non-respect d'une des trois langues officielles du pays hôte qu'est la Belgique.

Même si l'affichage du nom CESE est en anglais sur notre façade, je voudrais vous assurer que le français reste, au sein de notre institution, une des deux langues principales de travail et de communication. En effet, l'histoire de plus de 50 ans du CESE a été marquée par l'activité et l'influence de ses membres d'expression française.

Je vous prie d'agréer...

Martin Westlake

* * *

Monsieur le Secrétaire général,

Nous vous remercions de votre lettre du 26 octobre par laquelle vous nous répondez au nom du président Staffan Nilsson. Nous vous sommes reconnaissants de rappeler l'attachement du Comité économique et social européen (CESE) au multilinguisme dans ses rapports privilégiés avec la société civile.

Pour l'affichage en langue unique sur la façade, vous faites remarquer que le choix de l'anglais a été une décision politique, justifiée par

trois arguments : 1. l'espace disponible très limité ; 2. l'usage de l'anglais comme langue véhiculaire dans de nombreux domaines ; 3. le souci d'éviter le non-respect des trois langues officielles de l'État-hôte qu'est la Belgique.

Permettez-nous de commenter ces arguments :

Tout d'abord, jusqu'à un passé récent, l'affichage était bilingue – et en lettres géantes – sur le même espace. Par conséquent, il pourrait être rétabli sans difficultés si vous le décidiez.

Par ailleurs, l'usage de l'anglais comme langue véhiculaire peut-il être invoqué ici ? Il est vrai que, pour des raisons commerciales et pratiques, bien des entreprises privées s'affichent en anglais dans le centre de Bruxelles. Cependant, le citoyen et contribuable européen est en droit d'attendre du CESE une politique de communication vers l'extérieur plus conforme avec son statut d'organe de l'UE. Le choix délibéré de l'anglais par défaut n'est pas satisfaisant.

Enfin, il existe une solution, basée sur des critères objectifs, que nous avons déjà préconisée, c'est-à-dire un affichage en français et néerlandais. Cette solution offre un double intérêt : celui du respect des langues officielles de la région bilingue de Bruxelles-Capitale, siège des bâtiments des institutions européennes et, en même temps, celui de la cohérence entre votre attachement au multilinguisme et votre politique d'affichage extérieur.

Dans le contexte actuel de crise, plus que jamais le CESE doit rester un pont entre l'Europe et la société civile européenne dans son ensemble, comme l'a affirmé le président Staffan Nilsson. Par conséquent, il lui revient de faire vivre la diversité dans toute la mesure du possible, y compris symboliquement sur ses murs. Il en va de l'image du Comité économique et social et, partant de là, de celle de toute l'Europe.

Veuillez agréer...

Claire Goyer

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

QUELQUE (*e* final ne s'élide que dans le pronom *quelqu'un*, *quelqu'une*) adj. indéf. et adv. XI^e siècle. Composé de *quel* et de la conjonction *que*.

I. Adj. indéf. **1.** Au singulier, marque une indétermination portant sur l'identité ou la quantité. Un quelconque, un certain ; un peu de. *Si cela était, quelque historien en aurait parlé. Connaissez-vous quelque personne qui soit de cet avis ? Quelque autre vous raconterait cela mieux que moi. [...] Ce détail pourrait finalement avoir quelque importance*, une importance certaine, à ne pas négliger.

Loc. *Quelque part*, en un lieu quelconque. *Je l'ai rencontré quelque part. J'ai déjà entendu cela quelque part. (On évitera d'employer quelque part pour dire d'une certaine manière.) [...] En quelque manière, en quelque façon, en quelque sorte*, à un certain point de vue, en un sens. *Il n'a pas tort en quelque façon. [...]*

2. Au pluriel. Un nombre indéterminé et peu considérable de. *Quelques écrivains ont traité ce sujet. Il ne vous en coûtera que quelques centaines d'euros. Ils sont partis quelques jours pour Venise. Les quelques arguments qu'il a donnés n'ont convaincu personne.*

Loc. *Et quelques*, s'emploie après un nombre rond pour indiquer qu'il n'est qu'une approximation inférieure à la quantité réelle. *Il me doit cent et quelques euros. Il a soixante ans et quelques. Nous étions à cette réunion quarante et quelques.*

3. Placé devant un nom suivi de *que* dans la locution conjonctive *quelque... que....* introduisant une subordonnée concessive au subjonctif. *Quelques efforts que vous fassiez, vous n'y parviendrez pas. Quelque raison qu'on ait à faire valoir, il ne veut rien écouter. Quelques grands biens que vous ayez. De quelque péril que vous soyez menacé.*

II. Adv. **1.** Devant un numéral. Environ, à peu près. *Quelque cent personnes ont participé à la manifestation. Les quelque dix maisons qu'il a visitées.*

2. Devant l'adverbe *peu*, pour le renforcer, le nuancer et, parfois, par litote. *Sa réponse m'a quelque peu surpris. Il manque quelque peu d'expérience.*

3. Devant un adjectif ou un adverbe suivi de *que*, pour marquer l'intensité, dans la locution conjonctive *quelque... que....* introduisant une subordonnée concessive au subjonctif. *Quelque puissants qu'ils soient, je ne les crains point...*

* Extraits du fascicule QUADRU- à RAIDISSEUR (20 décembre 2011) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet :

www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html.

L'Académie vient de publier le 3^e tome (de Maquereau à Quotité) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (Librairie Arthème Fayard et Imprimerie nationale, 572 p., 75 € [*sic* !]).

Mots en péril

PAPELARD n. m. Faux dévot, hypocrite.
« *Ô papelards, qu'on se trompe à vos mines !* » (La Fontaine.)

PARENTAILLE n. f. L'ensemble des parents, avec un sens de dénigrement.
« *Toute ma parentaille est venue à mon jugement ; j'ai manqué tomber en syncope.* » (P.-L. Courier.)

PARENTÈLE n. f. Terme collectif pour l'ensemble de tous les parents.
« *M^{me} de Bouillon nous pria instamment d'aller voir toute la parentèle nombreuse et grotesque [de Crozat].* » (Saint-Simon.)

PATELIN, INE n. et adj. Nom d'un personnage d'une vieille comédie de la fin du XIV^e siècle et du début du XV^e siècle qui, par ses flatteries, se fait vendre à crédit du drap et, pour de vaines paroles et des contes en l'air, échappe au paiement.

« *Les hoirs du défunt Patelin
Inconnu chez Plaute et Térence,
Ont envahi toute la France,
Car ils sont bénis du malin,
Les hoirs du défunt Patelin.* » (Génin.)¹

L'adjectif se dit du ton, des manières.

« *La vieille, qui devenait de jour en jour plus flagorneuse et pateline avec moi...* »
(Rousseau.)

PATELINEUR, EUSE n. m. et f. Celui, celle qui pateline. Le patelin trompe en flattant, de par sa nature, le patelineur ne pateline qu'accidentellement, par occasion.

« *Toute ma famille vient vous offrir ses services. – Que de patelineurs !* » (Brueys.)²

Jean Tribouillard

1. François Génin, philologue français du XIX^e siècle.

2. David Brueys, écrivain français qui, avec l'aide de son ami Palaprat, assura en 1706 l'adaptation de la farce de *L'Avocat Pathelin*.

Acceptions et mots nouveaux*

CARREAU (pour *hit and lie*, *hit and stay*, *hit and stick*) : Lancer par lequel une boule, en retombant, frappe une boule adverse et prend exactement sa place.

COUP DU CHAPEAU (pour : *hat trick*, *hat-trick*) : Prouesse qui, dans certains sports collectifs, consiste pour un joueur à marquer trois buts au cours d'une même partie.

DAMEUSE Synonyme : **CHENILLETTE DE DAMAGE**, **CHENILLETTE** (pour *snow groomer*, *snow grooming machine*) : Véhicule chenillé utilisé pour le damage des pistes de ski. Note : « Ratrac », qui est un ancien nom de marque, ne doit pas être employé.

ESQUIMAUTAGE (pour *eskimo rolling*, *kayak rolling*, *rolling kayak*) : Technique permettant à un kayakiste de redresser seul son embarcation chavirée, sans quitter son siège et en s'aidant sous l'eau de sa double pagaie.

LIGNE DE PENTE (pour *fall line*) : Trajectoire naturelle d'une sphère qui dévalerait une pente. Note : La ligne de pente est une donnée qu'utilisent notamment les joueurs de golf,

les nivoplanchistes ou les skieurs pour déterminer leur trajectoire.

1. OUVREUR, -EUSE (pour *forejumper*, *forerunner*, *opener*, *trial jumper*) : Praticant expérimenté, chargé d'effectuer un parcours ou un saut, avant le début d'une compétition, afin de vérifier que les conditions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve sont réunies.

Note : L'ouvreur intervient, par exemple, dans le sport automobile, le ski alpin et le ski nordique.

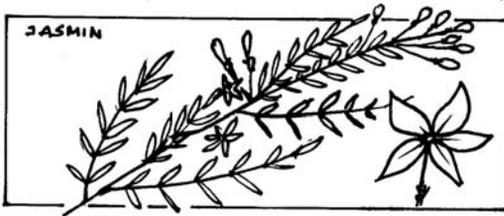
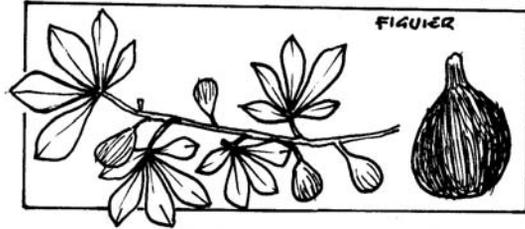
2. OUVREUR, -EUSE (pour *opener*) : Skieur chargé d'établir, sur un parcours de sa spécialité et avant le passage des candidats à un test de performance, un temps servant de référence pour l'attribution de grades.

PLANCHE À ROULETTES EN LIGNE Forme abrégée **PLANCHE EN LIGNE** (pour *bladeboard*, *bladeboarding* [*pratique*]) : Planche terrestre dont les roulettes sont situées dans le plan médian longitudinal de la planche ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

* Extraits de « Vocabulaire des sports », publié au *Journal officiel* le 4 décembre 2011. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Androgyne

Cet adjectif ressortit à la botanique et qualifie des plantes (ricin, maïs, buis, figuier) ayant des fleurs femelles et des fleurs mâles dans la même inflorescence, autrement dit ayant les deux sexes sur le même pédoncule. Ce à la différence d'une plante hermaphrodite, qui dans la même fleur comporte des étamines (mâles) et des carpelles (femelles) fonctionnels.



Contrairement à ce que l'on entend de plus en plus de nos jours, il n'existe aucun hermaphrodisme dans l'espèce humaine.

Lorsqu'un homme a les hanches, les seins ou la voix

d'une femme ou bien développe progressivement les caractéristiques du sexe féminin, il n'est qu'**intersexué**.

Le terme **androgyne** est composé de deux mots grecs : *anêr*, gén. *andros*, qui signifie « homme », d'où vient le prénom **André**, et *gunê* qui a le sens de « femme », d'où vient le nom **gynécologue**.

Quant au terme **hermaphrodite**, il est composé des noms de deux divinités de la mythologie grecque : **Hermès**, dieu du commerce et des voyageurs, et **Aphrodite**, déesse de l'amour, d'où vient le nom **aphrodisiaque**.

Bernie de Tours

De dictionnaires en dictionnaires

De la consonne *n* et des voyelles riantes...

Le titre de cette chronique peut surprendre si on ne se souvient pas que Robert Estienne nous offrit, en 1539, avec un seul *n*, le tout premier dictionnaire doté d'une nomenclature en français, le *Dictionnaire françoislatin*. Dès 1680 naissait ensuite, avec deux *n*, notre premier dictionnaire monolingue, le *Dictionnaire françois* de Richelet. L'usage était désormais fixé, même si en 1788, l'abbé Féraud rédigea un *Dictionnaire critique*, qui de nouveau se présentait avec un seul *n*.

Point de voyelle chez Robert Estienne, entendons point d'article sur ce mot dans son *Dictionnaire*, il faut attendre Richelet pour lire dans l'article **voïelle**, qu'il s'agit d'une lettre « *qui se peut prononcer seule sans l'aide d'une autre lettre* ». En 1855, dans la *Bibliothèque de poche* en dix volumes publiée chez Paulin et Le Chevalier, paraissait le 8^e tome consacré aux *Curiosités philologiques, géographiques et ethnologiques*. Que lit-on dans le chapitre intitulé « De la philologie conjecturale » ?

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Que « la philologie ne compte pas seulement des érudits parmi ses adeptes ; elle a aussi des hommes d'imagination ». Et de citer le propos de l'un d'entre eux, resté dans l'anonymat, qui prétendait « que les cinq voyelles étaient la langue du rire ; que l'homme riait en A et la femme en E, la dévote en I, le paysan en O et la vieille femme en U ». Le lecteur est prévenu, à lui de bien vocaliser son rire.

De son côté, dans une brochure éditée en 1662, un astrologue italien, l'abbé Damascène, signalait que « les différentes manières de rire » servaient à « distinguer les tempéraments ». D'après sa méthode, « un médecin, après avoir tâté le pouls à ses malades, devrait les chatouiller pour les faire rire. S'ils riaient en A, il serait sûr d'avoir affaire à des phlegmatiques ; en E, à des bilieux ; en I, à des mélancoliques ; en O à des sanguins ». Qui oserait affirmer que le rire n'est pas chose sérieuse !

Jean Pruvost

Traduction-piège

Certains économistes, parfois éminents, n'hésitent pas à parler d'« intelligence économique ». Il s'agit d'un calque de l'anglais *economic intelligence* dont le sens, évidemment connu des économistes en question, est « renseignements économiques ».

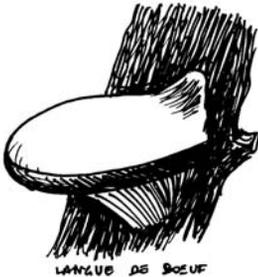
De la même façon, *intelligence service* signifie « service du renseignement » et personne ne songerait à dire « service de l'intelligence ».

Robert Vallée

Langue à toutes les sauces

Après avoir lu l'article de Jean Pruvost (*DLF*, n° 241), Éveline Toillon, qui ne manque jamais de parler de notre association au cours de son émission sur RCF, s'est « amusée à rechercher des expressions, encore usitées ou oubliées », comportant le mot *langue*.

Le mot *langue*, apparu au x^e siècle, est issu du latin *lingua* et possède deux grandes acceptions : « organe situé dans la bouche » et « système d'expression commun à un groupe », de même qu'un sens métaphorique : « objet en forme de langue ». C'est ainsi que bien des végétaux portent des noms en relation avec les animaux, le *plantain* est la *langue-d'agneau* tandis que le surnom de l'*arum* est *langue-de-bœuf* [c'est aussi le nom d'un champignon (NDLR)]. On trouve également des *langues-de-chien*, *de-bouc*, *de-chèvre*, *de-cheval*, et même *de-serpent*... Votre dentiste vous soigne avec une *langue-de-carpe*. Le maçon, lui, se sert d'un outil en forme de cœur et lui donne le nom de *langue-de bœuf*.



La *langue-de-tigre* et celle *de-chat* sont des coquillages, mais nous connaissons tous une autre *langue-de-chat*, c'est un agréable petit gâteau sec.

Dans d'autres domaines, on évoquera une *langue de feu*, ou une *langue de terre*, ou encore une *langue glacière*.

Il faut croire qu'au Moyen Âge les commérages allaient bon train, car la plus ancienne des expressions qui nous intéressent est *mauvaise langue*, datée de 1260 et qui signifiait alors « mauvais propos ». Cela devint, petit à petit, le qualificatif d'une personne médisante. Le sens en est resté, mais il y a tout de même pire qu'une mauvaise langue, c'est une *langue de vipère* !

On dit que le silence est d'or, mais on peut avoir une **langue dorée** si on a la parole facile, si on fait preuve d'éloquence. Cependant,

méfiez-vous de la **langue de bois** et de ses artifices...
Tout bavard a la **langue bien pendue**, il peut aussi ne pas avoir la **langue dans sa poche**. S'il nous ennueie trop, on lui demandera de **tenir sa langue** et pourtant il a tant de choses à raconter que **la langue lui démange**. De plus, il est impulsif, ne prend pas la peine de réfléchir, il a la **langue trop longue**. Avant de se lancer dans la conversation, notre bavard aurait dû **tourner sept fois sa langue dans sa bouche** ou, encore mieux, **avalier sa langue** ! La gaffe est là, elle va faire des remous, il s'en **mord la langue**, mais c'est trop tard !

On peut aussi, par méprise, prononcer un mot au lieu d'un autre, **la langue a fourché**, et l'exemple traditionnel de ce dérapage est **la fourche a langué**...

Au XVII^e siècle, pour avouer son ignorance, on **donnait sa langue aux chiens**. En 1845, l'animal a changé. Pourquoi ? On ne sait pas, mais, depuis, on a **donné sa langue au chat**. Il n'est pas poli de **tirer la langue** et, lorsqu'il narguait ainsi les photographes, Einstein en a scandalisé plus d'un mais, au figuré, **tirer la langue** signifie « désirer ardemment quelque chose, être dans le besoin ».

Prendre langue avec quelqu'un, c'est prendre contact, demander un rendez-vous. Dans certains cas, la rencontre n'est pas gratuite : on veut acheter le silence d'une personne, elle aura ainsi **un bœuf sur la langue**. Cette expression est d'autant plus intéressante qu'elle est venue du grec, où le mot *bous* se traduit à la fois par « bœuf » et par « pièce de monnaie ».

Un bœuf sur la langue, on voit difficilement le tableau ; l'expression est plutôt insolite, comme du reste la plupart de celles que nous venons de passer en revue et que nous employons machinalement, sans les prendre au pied de la lettre. C'est heureux, car le résultat serait peut-être pittoresque, mais fort étonnant. Pensons à Scarron qui a écrit, dans son *Roman Comique* : « *Les absents sont assassinés à coups de langue !* »

Éveline Toillon

Menuisiers et ébénistes

Le fait de vivre au contact des grands arbres des forêts avait conduit les Gaulois à en exploiter intelligemment les ressources. Ils savaient en tirer des matériaux de construction puissants, adoptant la technique des **colombages** qui a défié le temps. Au-dessus des portes et des fenêtres, des poutres de chêne posées au Moyen Âge, faisant fonction de **linteaux**, continuent de tenir et de supporter la poussée verticale parfois de plusieurs centaines de kilos venant du mur situé au-dessus, ce qui est interdit le plus souvent aux pierres disposées horizontalement : sauf dans le cas de lourdes dalles en granit ou en basalte, les **maçons** redoutaient la fragilité des pierres. Ils devaient donc ménager des arcs de décharge, un peu différents les uns des autres selon les traditions locales et les caractéristiques des matériaux. Les charpentiers devaient maîtriser des jeux de forces s'exprimant en tonnes.

Bien différent est le domaine des **menuisiers** : ils sont spécialistes de l'installation des locaux et de la fabrication des meubles. La menuiserie peut donc être définie comme un métier manuel appliquant les techniques de travail du bois. On parle de **bois de faible équarrissage** pour la fabrication des meubles, des voitures et de divers objets servant à la décoration des intérieurs.

En 1382, un édit royal avait ordonné de distinguer les **charpentiers de petite cognée**, qui allaient devenir nos actuels menuisiers, des **charpentiers de grande cognée**. Au XVII^e siècle, le terme de **menuiserie** prend son sens actuel et porte également sur la nature des produits fabriqués par un menuisier – une belle menuiserie – et enfin, communément, l'entreprise, le local où travaille un menuisier. L'étymologie devrait éclairer, mais ne se rapportant pas au bois, elle convenait à la notion de petitesse, d'exiguïté : à Rome, un menuisier avait l'art d'exécuter de menus ouvrages délicats, spécialement en or et en argent, très accessoirement en bois, par opposition à **grosserie**.

Participe passé de *minuere*, « diminuer », *minutus* signifie « exigu, menu ».

--- La façon d'appréhender le bois, matériau noble, est proche ici de celle de la charpente en ce qui concerne la qualité des matières premières et l'art des assemblages. Ce qui ne suffit pas : les deux professions se distinguent, d'autant plus qu'un conflit existait entre les **menuisiers** et les **tapissiers**. Désormais, il fut alors exigé des menuisiers qu'ils marquassent leurs meubles par une **estampille** – c'est un des premiers pas dans la pratique de la **traçabilité** : dès lors (arrêté du Parlement de Paris du 5 décembre 1637), « *chaque maître menuisier sera tenu de marquer de sa marque particulière tous ses ouvrages... et insérer ladite marque en une table de plomb qui restera dans la chambre du Procureur Général du Castelet* ». Il revenait aux **maîtres tapissiers** de ne diffuser que des meubles marqués dont ils avaient le monopole de la commercialisation. L'estampille garantissait la sincérité de la fabrication et de la vente. C'est l'origine du marquage des fameux meubles signés Jacob, Gaudreaux et Riesener, marquage qui certifiera plus tard leur authenticité.

Les meubles de ces maîtres étaient en bois massif, constitués d'un bâti restant apparent. Si un décor sculpté devait les enrichir, l'intervention d'un sculpteur était souhaitée. Parmi les œuvres de haute valeur, figuraient des consoles d'applique, des cadres de miroirs...

Mais on pouvait faire mieux encore avec l'application de feuilles de bois précieux ou de toutes autres matières belles à voir telles que l'écaille et la nacre. La profession est alors celle de l'**ébénisterie**.

On pense que l'origine de ce métier d'élite est une conséquence de la navigation et des avaries subies par les vaisseaux obligeant à des réparations. En Europe, le bois utilisé pour les coques était surtout le chêne. On se souvient que Colbert, soucieux de faire préparer des matériaux de construction de haute qualité pour les unités de la marine royale, avait ordonné la plantation dans la forêt de Tronçay de multitudes de chênes de haute qualité. Le musée de Rochefort réunit d'excellents exemples de pièces de ces arbres taillées dans des départs de branches latérales qui se montraient beaucoup plus solides que des pièces **mortaisées**. Mais le grand ministre n'imaginait pas que

cinquante ans après, nécessaires à la lente croissance des arbres, les nouvelles constructions navales auraient d'autres exigences... Or, la situation était bien différente lorsque l'avarie se produisait loin des bases européennes et que le bois de chêne manquait. Il fallait bien utiliser les bois locaux disponibles sous les tropiques, en particulier à Madagascar et à l'île Bourbon. De sorte que, lors du retour, les charpentiers des ports européens, en particulier néerlandais, observaient avec surprise ces réparations utilisant des bois souvent colorés et de grain inhabituel. Cela leur donna l'idée de prélever les pièces de secours introduites dans les bordages et de considérer avec soin des bois extraordinaires qui possédaient des couleurs inattendues, noire dans le cas de l'ébène, rouge dans celui de l'acajou, jaune veiné... Comme il ne s'agissait que de pièces limitées, on eut l'idée de réutiliser les morceaux extraits sous forme de lames faciles à appliquer sur les surfaces préparées de meubles déjà construits. Telle serait l'origine des **placages** qui devaient nourrir l'art de l'ébénisterie.

Le menuisier doit donc construire un meuble en bois massif, de chêne ou de sapin, bois solides mais peu onéreux, et le revêtir de lames minces de bois rares à puissant effet décoratif de surface. Parmi les premières apparitions de l'ébénisterie, on se plaît à citer le point de Hongrie, soit le parquetage en damier appliqué aux grandes surfaces de certains meubles précieux. Bois rare, à la fois par sa dureté et par sa couleur exceptionnelle, l'ébène est fréquemment utilisée pour la sculpture de personnages des cabinets et coffres à la fin du Moyen Âge et pendant la Renaissance. Les jeux d'échecs bénéficient de l'opposition du noir de l'ébène et de l'ivoire blanc. Des artistes italiens deviennent experts en créant deux nouvelles techniques : l'**intarsio** et l'**impasto**.

En France, au XVII^e siècle, la vénérable corporation des maîtres menuisiers accueille ces nouveaux artisans brillants et crée la **Jurande des maîtres ébénistes**, ces deux métiers tenant à bien marquer leurs différences. Aujourd'hui, la profession est en évolution du fait d'innovations techniques et de la nécessité de connaître à fond l'histoire des meubles anciens, indispensable pour en mener la restauration.

En outre, par dérivation de ce beau métier d'art, existe la **marqueterie** « (1416) *assemblage décoratif de pièces de bois et de diverses matières précieuses, incrustées ou plaquées sur un fond d'ébénisterie* » (Alain Rey). Ce décor est réalisé à l'aide de placages découpés suivant un dessin subtil et ensuite collés sur un support préparé à dessein. *Marqueterie* est un déverbal de *merchier*, ancien verbe anglo-normand, puis picard : « faire une marque sur un objet pour le distinguer d'un autre ». Cette expression s'est appliquée à la technique, qui est une extension de la profession d'ébéniste.

Analysant l'œuvre de Chateaubriand, Sainte-Beuve écrit : « *Unité d'artiste, unité factice, car c'est une unité faite de pièces et de morceaux, une vraie marqueterie.* »

Ce sont des artisans italiens de haute compétence qui ont lancé cette technique au XIV^e siècle, probablement du fait du commerce de Venise qui pouvait introduire dans la Péninsule des bois précieux d'Asie, en particulier le palissandre, venu d'Inde, ainsi que le camphrier. Par extension, **marqueterie** sert encore à désigner des compositions minérales sur le sol, se différenciant de la mosaïque utilisée sur des surfaces plus étendues. Plus anciennement avait fait florès la technique dite de l'**intarse** qui consistait à inclure des minéraux rares ou de la nacre dans des pierres engagées dans des constructions de prestige.

En France, cet art connut sa période de gloire aux XVII^e et XVIII^e siècles avec des créateurs tels que André-Charles Boulle, Charles Spindler, Alsacien célèbre, et Pierre Golle, Hollandais, ébéniste de Louis XIV.

Les bois précieux servant à l'ébénisterie proviennent surtout des régions tropicales, mais il existe également des essences européennes de valeur : noyer, merisier, poirier que l'on noircissait, loupe d'orme... Le vocabulaire technique méritera d'être abordé une autre fois.

Pierre Delaveau

Notes sur les couleurs

Zinzolin, ine adj. De couleur rouge violacé. Adjectif tiré du nom d'une teinture extraite de la graine de sésame ; *zinzolin* est un mot emprunté à l'italien *zuzzolino*, lui-même venu de l'arabe *djoudjolan*, « sésame ». Devrait faire partie de la liste des exceptions mais sa finale l'a fait prendre pour un adjectif dérivé (voir *DLF*, n° 239, p. 32 et 33).

Ochracé adj. Dérivé savant du latin *ochra*. Synonyme d'*ocré*.

Pourpre Entre le ^xe et le ^{xvii}e siècle. Le mot vient du latin *purpura*, coquillage fournissant un colorant rouge foncé, tiré lui-même du grec *porphura*, de même sens.

Aujourd'hui, on reconnaît à ce mot sept acceptions :

- 1) n. m., nom du coquillage, cité ci-dessus, du genre murex.
Le pourpre est un gastéropode.
- 2) n. m., nom de la couleur du colorant tiré du coquillage ci-dessus.
Le pourpre des joutes.
- 3) n. m., nom d'un pigment de la rétine, nous permettant de voir les couleurs.
Le pourpre rétinien.
- 4) n. f., nom du colorant tiré du coquillage.
La pourpre est tirée du murex.
- 5) n. f., nom d'une étoffe teinte avec ce colorant.
La pourpre est une étoffe rouge servant en général à la confection des manteaux de dignitaires.
- 6) n. f., nom de la dignité elle-même ; sens figuré.
La pourpre impériale pour la dignité d'empereur.
La pourpre cardinalice pour la dignité de cardinal.
- 7) adj., variable par exception, qualifie un rouge foncé.
Des vestes pourpres.

Grège Vient de l'italien *greggia* tiré de l'expression *seta greggia*, « soie brute ». Cet adjectif a aujourd'hui deux sens :

- 1) sens propre, uniquement réservé au syntagme figé *soie grège*, c'est-à-dire non préparée.
- 2) Sens figuré, par analogie de couleur, beige clair, c'est-à-dire de la couleur de la soie brute. Cet adjectif n'est pas une exception à l'invariabilité car il est tiré d'un autre adjectif ; des étoffes grèges sont des étoffes beige clair.

N.B. : L'adjectif **écru, -ue**, (formé sur *cru*) qualifie une matière brute, non préparée (cuir, laine, etc.). Par analogie avec le précédent, il a pris, au XIX^e siècle, le sens de « qui a la couleur d'une toile écru », c'est-à-dire beige jaunâtre.

Violet Le mot **violette**, nom d'une fleur, d'abord utilisé comme adjectif invariable (*des manteaux violette*) fut très vite pris pour un adjectif féminin sur lequel on a refait le masculin **violet** : *des manteaux violets*. **Violette(s)** est alors devenu le féminin de *violet* : *des robes violettes*.

N.B. : *Violette* est un diminutif de *viole*, nom de la fleur en ancien français, tiré du latin *viola*, de même sens. Le nom de cette fleur, en grec, était *wion* devenu *ion*, après la disparition systématique du son *w* en grec. Sur ce mot, le grec avait formé *ioeidês*, « qui ressemble à la violette », contracté en *iôdês* qui a donné notre mot *iode*, élément gris mais découvert à l'état de vapeurs violettes.

Amarante Nom d'une fleur pourpre, vient du grec *amarantos*, « qui ne se flétrit pas », formé de *a* privatif et de *marantos*, adjectif tiré de *marainô*, « se flétrir, se consumer ». En effet, l'amarante est une de ces fleurs qui séchées gardent leur aspect et leurs couleurs d'où leur nom d'*immortelles*.

N.B. : De *marainô* on a aussi tiré le substantif *marasmos*, « consommation », qui a donné le français *marasme*.

Philippe Lasserre (†)

Sous le signe des planètes

Depuis la plus haute Antiquité, beaucoup d'hommes sont persuadés qu'ils sont sous l'influence des planètes, qu'elles déterminent leur destin, qu'elles agissent sur leur humeur et leur comportement. Nous ignorons si cette opinion est ou non fondée pour ce qui est de la destinée ; pour ce qui est du vocabulaire, il est sûr en revanche que nous devons à ces corps célestes ou plutôt, pour être plus exact, aux antiques divinités dont ils ont reçu le nom, un certain nombre de mots, quelquefois élaborés dans le cabinet de l'astrologue ou distillés dans l'athanor de l'alchimiste.



Pluton, dieu des Enfers chez les Romains, a donné son nom à la plus lointaine des planètes de notre système, si tant est qu'on puisse parler de planète à son sujet car, découverte en 1930, elle a été destituée de ce statut par décision de l'Union astronomique internationale, le 24 août 2006. Le dieu des Enfers ne

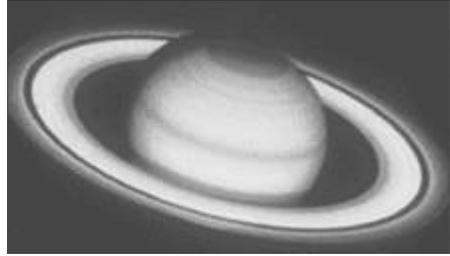
nous a légué que des mots en rapport avec la géologie : **plutonien** signifiant « relatif à Pluton » ou « aux forces volcaniques » ; **plutonisme**, théorie périmée soutenant que la croûte terrestre fut formée par l'action du feu central ; **plutonique** qualifiant les roches nées dans le magma à très grande profondeur ; **pluton**, massif de magma coagulé formé desdites roches ; **plutonium** enfin, métal radioactif bien connu mais mal famé.

La planète suivante, l'énorme **Neptune**, porte le nom du dieu de la Mer, lequel s'en tient également à la géologie. On lui doit **neptunisme**, théorie de l'Allemand Wegener, qui s'oppose au plutonisme et qui attribue à l'action des eaux la formation de la croûte terrestre ; l'adjectif **neptunien**, qualifiant ce qui



est dû à cette action (terrains neptuniens) ou désignant, comme son synonyme **neptuniste**, un partisan de la théorie du géologue allemand ; **neptunium**, nom arbitrairement formé d'après celui de la planète et désignant un élément chimique obtenu à partir de l'uranium.

Saturne, mauvaise planète qui rend le **saturnien** mélancolique et morose (cf. *Poèmes saturniens* de Verlaine) et qui nous a donné **saturnisme**, intoxication par le plomb, ce métal ayant reçu des alchimistes le nom de la planète.



Jupiter, divinité suprême, vient ensuite. Le génitif de ce nom latin est *Jovis* d'où *jovis dies*, jour de Jupiter, devenu **jeudi** et d'où l'adjectif *jovialis* dont nous avons fait **jovial** et **jovialité**, les astrologues tenant cette planète pour bénéfique, source de bonheur et de gaieté.

Mars, dieu de la Guerre, achèvera ce voyage spatial avec : **mars** qui est son mois et **mardi** (du génitif *martis* et de *dies*) qui est son jour ; **martien**, adjectif ou nom, envahisseur potentiel (cf. Wells) ou individu bizarre qui tombe des nues ; **martial**, relatif à la guerre, qui a des airs, des attitudes militaires ou qui contient du fer, *mars* désignant le fer en alchimie (la fonction du foie dite **martiale** sert à constituer des réserves de ce métal).



Bernard Moreau-Lastère

Afin de – Pour

Afin que – Pour que

S'il est vrai que ces tournures expriment toutes le but, les deux premières sont des locutions prépositives suivies de l'infinitif, les deux dernières des locutions conjonctives introduisant une proposition subordonnée toujours au subjonctif : s'emploient-elles dans les mêmes conditions et sont-elles exactement synonymes ?

Les conditions d'emploi :

- Pour laisser aux générations futures une terre habitable, nous devons la protéger.
- Pour que les générations futures trouvent une terre habitable, nous devons la protéger.

Ces deux phrases ont exactement le même sens mais la première utilise **pour** (ou **afin de**) + **infinitif** parce que le sujet de *devons* est le même que celui, sous-entendu, de *laisser*. Il serait incorrect et lourd d'écrire ou de dire « *Pour que nous laissions..., nous devons...* ». Dans la seconde phrase au contraire, la construction **pour que** (ou **afin que**) + **subjonctif** est la seule possible parce que *puissent* et *devons* n'ont pas le même sujet.

Telle est la règle qui régit l'emploi de ces deux constructions.

L'on ne dira donc pas « *Pour que tu réussisses, tu dois persévérer* » mais ***Pour réussir, tu dois persévérer.***

Remarques :

1. Cette règle s'applique dans d'autres subordonnées. Dans la phrase *Les volcanologues pensent qu'ils se sont trompés, ils ne peut désigner que d'autres personnes* ; s'il s'agit des volcanologues eux-mêmes, l'on recourt à la construction à l'infinitif : *Les volcanologues pensent s'être trompés*. L'ambiguïté est ainsi levée.

2. Avec les tournures impersonnelles, où le sujet animé est sous-entendu, cette dernière construction est normale : **Il est nécessaire de partir avant l'aube pour éviter la chaleur.** De même avec une tournure passive : **Un repas avait été préparé pour réconforter les coureurs.**

--- Nuances :

1. La locution **afin de**, formée au milieu du XIV^e siècle, est composée de la préposition *à* et de son complément le nom *fin* au sens de « but poursuivi ». Actuellement, elle relève davantage de la langue écrite ou orale soutenue que **pour**, plus fréquent à l'oral.

2. **Afin de** exprime l'intention générale qui motive l'action, **pour** le but particulier à atteindre pour réaliser cette intention : **Ils renoncèrent à partir en vacances pour augmenter leurs économies afin de louer un appartement un peu plus spacieux.**

3. La locution conjonctive **afin que**, formée environ un siècle plus tôt (au milieu du XIII^e siècle), signifie « à cette fin à savoir que » : cette idée de finalité impose le subjonctif. **Le conférencier demanda un micro afin que tous les auditeurs l'entendissent sans effort.**
Afin que s'emploie davantage dans la langue écrite, **pour que** dans la langue parlée courante.

4. Place des locutions de négation dans ces tournures : « *ne pas que* » est très incorrect. **Pour que (Afin que) ...ne ...pas...** est la seule construction correcte. **Pour que vous ne commettiez plus de fautes, je vous offre à étudier ce Manuel du bon usage de notre langue.**

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

Ligatures de lettres

On entend par ligature le fait de relier deux lettres par une typographie particulière. Cette ligature apparaît dans des circonstances variées :

- but purement esthétique, coquetterie typographique consistant à faire apparaître une liaison, généralement discrète, entre deux lettres voisines telles que **ff** ;
- évolution linguistique modifiant la prononciation, transformant une diphtongue en monophongue, essentiellement **œ** au lieu de **oe** et **æ** au lieu de **ae** ;
- écriture abrégée à l'origine de nouveaux symboles tels que **&** ou **@** ;
- évolution conduisant à la création de lettres telles que **y** ou **w**.

1. Ligatures esthétiques

Les manuscrits anciens comportent des ligatures décoratives, éventuellement censées améliorer la lisibilité, et parfois destinées à gagner de l'espace mais n'entraînant aucune modification de prononciation. Des éditions modernes adoptent parfois une typographie recherchée utilisant ce procédé. C'est le cas des ouvrages de la Pléiade qui mettent en contact les **ff**, les **fi**, voire les **ffl**, et agrémentent d'un lien très fin les sommets de certaines lettres consécutives comme **st** ou **ct**. Bien sûr, ces ligatures n'ont aucun caractère obligatoire.

2. Ligatures linguistiques

En se limitant au français, il s'agit de la ligature de **a** et **e** désignée « e dans l'a » et écrite **æ**, et de la ligature de **o** et **e** désignée « e dans l'o » et écrite **œ**.

À noter que si la ligature concerne les deux premières lettres du mot, lorsqu'il est en tête de phrase et doit comporter une majuscule, c'est l'ensemble de la ligature qui doit être en majuscule : **Æ** et **Œ**.

- **Ligature æ**. Elle est relativement rare, elle provient de mots latins (eux-mêmes parfois d'origine grecque) qui comportaient une diphtongue

devenue monophthongue mais pour laquelle on a conservé l'origine savante : *cæcum*, *tænia*, *curriculum vitæ*. D'autres mots de même origine n'ont pas gardé la trace (inutile ?) de l'ancienne diphtongue comme *sévir* qui provient du latin *sævire* ou *pédagogie* qui vient du latin *pædagogia* provenant lui-même du grec.

Pensons à *Lætitia*, prénom d'origine latine, chanté par Gainsbourg « L - a, e dans l'a, t - i, t - i, a ».

La prononciation ne pose pas de problème, *æ* se prononce presque toujours *é*, exceptionnellement *è* dans *æschne* (nom d'une libellule). Il n'y a pas d'ambiguïté avec les mots comportant *a* et *e* non ligaturés qui sont des diphtongues comme *paella*.

- **Ligature œ.** Elle est nettement plus fréquente, elle provient de mots latins ou grecs qui comportaient une diphtongue devenue monophthongue, sa prononciation n'est pas unique.

Prononciation eu comme dans peur : *œuvre*, *œil*, *cœur*, *bœuf*, *œuf*...

eu comme dans deux : *bœufs*, *œufs*, *vœu*, *Rœntgen*...

é comme dans épée : *fœtus*, *œdème*, *œnologie*,
œsophage, *œcuménique*, *œdipe*...

è comme dans lait : *œstrogène*.

Il existe des règles pour retrouver la bonne prononciation. Ainsi les mots d'origine latine se prononceraient essentiellement *é*. Pour les non-latinistes, on peut considérer que lorsque *æ* est suivi d'une consonne, la prononciation est très probablement *é*.

Il n'y a pas non plus d'ambiguïté avec les mots comportant *o* et *e* non ligaturés qui sont des diphtongues comme *Noël*, *poète*.

Les ligatures *æ* et *œ* ne sont pas facultatives, mais obligatoires pour une orthographe correcte. Cependant, certaines variantes sont tolérées comme pour *œstrogène*, qui peut s'écrire *estrogène*.

3. Ligatures conduisant à de nouveaux symboles

Certaines ligatures, sans but nécessairement esthétique et ne provenant pas d'une modification de prononciation, sont des abréviations, pour l'écriture de deux lettres successives, qui ont opéré une fusion telle qu'il est impossible de reconnaître les deux lettres d'origine. Ces écritures ont une origine très ancienne, elles sont dues aux copistes du Moyen Âge

qui introduisaient beaucoup d'abréviations dans leurs travaux (et on les comprend).

- **&**, le *et* dit *commercial* ou encore *esperluette*, *esperluète*, *perluette* ou *perluète*, qui provient de la ligature complète de *e* et *t*. Cette graphie est fréquente chez les copistes médiévaux mais certains en attribuent l'invention à Tiron, secrétaire de Cicéron. Elle a été utilisée aussi bien pour remplacer la conjonction de coordination *et* que dans un mot comportant *et* comme **&c** pour *etc.* On retrouve même cette graphie dans le premier texte officiel en français, plus précisément en roman, origine de la langue d'oïl, dans le fameux serment de Strasbourg de 842. On n'a pas l'original de ce document mais sa copie faite par Nithard, cousin des deux petits-fils de Charlemagne qui ont prononcé ce serment : « **in o quid il mi altresì faz&t** », « à condition qu'il fasse de même pour moi ».

Cette ligature a connu un succès exceptionnel, ainsi les écoliers du XIX^e siècle récitaient-ils leur alphabet en terminant par **x, y, z, esperluette** (ou simplement **ète**). Ce même terme a été adopté dans des langues étrangères pour remplacer la conjonction *et* bien qu'elle s'écrive différemment. Ainsi **&** peut remplacer *und* en allemand ou *and* en anglais. **&** est également utilisé comme logo par France Télécom. **&** a aussi des utilisations en informatique sous forme **&&**.

- **@** *arobase* ou *arrobe* n'est pas une innovation pour le courrier électronique mais une très ancienne ligature entre *a* et *d*, provenant du latin *ad*, « près de, vers ou chez », utilisée par les copistes des III^e et IV^e siècles. Il connut d'autres utilisations au cours du temps. Les Espagnols et les Portugais le considéraient comme une unité de masse ou de volume. Il eut son heure de gloire au XIX^e siècle aux États-Unis sous la désignation *at* reprise au nom de *a commercial*, pour indiquer le prix unitaire d'un produit : **3 chemises @ 20 dollars** (pièce), **2 caleçons @ 6 dollars, soit un total de 72 dollars**.

Cette utilisation commerciale explique qu'on ait fait figurer ce signe sur les claviers des machines à écrire. Ce n'est qu'en 1971 qu'un dénommé Ray Tomlinson, à l'origine du courrier électronique, chercha sur les claviers un signe destiné à séparer les deux parties d'une adresse

sans créer d'ambiguïté avec l'orthographe des noms propres, et qu'il ressuscita le @.

Mais quel est le sexe de ce terme ? Plutôt masculin, mais le féminin est toléré.

On peut encore signaler une utilisation de ce symbole, propre aux Espagnols et Portugais, pour éviter des déclarations sexistes sans allonger les rédactions. Les mots masculins et féminins étant souvent distingués par le remplacement d'un *o* par un *a*, au lieu d'écrire « *queridos amigos, queridas amigas* » on se contente de « *querid@s amig@s* », ce signe apparaissant alors comme un *a* entouré d'un *o*.

4. Ligatures conduisant à de nouvelles lettres

Dans des textes anciens, la double lettre *uu* ou *vv* fut remplacée par la nouvelle lettre **w** (qu'on nomme *double v* en français et *double u* en anglais). Il faut dire que jusqu'au XVI^e siècle on ne distinguait pas le *u* du *v*.

De même, la succession *ii* fut remplacée par **ij** pour une meilleure lisibilité, puis par la nouvelle lettre **y** considérée comme une voyelle et une semi-consonne (dans **yeux**).

Quand on a pris le goût des ligatures, on en voit partout. Il faut savoir qu'il existe un point exclamatoire : **!?** C'est bien la ligature de **!** et **?**. Ce glyphe est normalement destiné à remplacer les ponctuations rares (mais modernes) **!?** ou **?!** indiquant surprise et doute. Il n'est pas parfait car les écrivains marquent parfois une nuance suivant l'ordre des deux signes. Cette distinction est très nette pour les utilisateurs de la notation dite algébrique des parties d'échecs. Ainsi **!?** signale un coup intéressant alors que **?!** concerne un coup douteux, probablement mauvais.

Jacques Delafosse*

* Auteur des *Calculs de la technique du vide* (Société française des ingénieurs et techniciens du vide, 1961) et du *Dictionnaire des émissions philatéliques* (Timbropresse, 2004).

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe d'usage et d'accord par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

1) **rase-mottes** (n. m.) : *faire du rase-mottes*, c'est voler très près du sol, au point de frôler (en exagérant un peu !) les arbres, les arbustes, les mottes de terre, les meules de foin, voire l'herbe et les fleurs... Pour autant, on n'est pas alors un « faucheur de marguerites », un pionnier de l'aviation dont le « zinc » était plus souvent au sol, à « brouter l'herbe », que dans l'air.

2) **fusilier** (n. m.) : autrefois, tout bonnement soldat armé d'un fusil. Aujourd'hui, on ne connaît sans doute que le fusilier marin (pas de trait d'union), un marin chargé du maintien de l'ordre, et de l'instruction, à bord, et engagé dans les actions d'abordage et de débarquement. Il n'y a qu'un *l*, et l'on prononce bien « fu-si-lié ». Par méconnaissance du terme, de nombreuses personnes disent et écrivent « *fusillé(s) marin(s)* » !

3) **Champagne-Ardenne (région administrative de)** : cette entité politique et administrative associe le nom de deux régions géographiques françaises – la Champagne et **l'Ardenne** : le singulier adopté pour ce dernier nom indique qu'il n'est pas uniquement question du département des *Ardennes*.

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

à propos du cœur (2)

De tout (mon) cœur	Avec toute la sincérité de l'émotion. « <i>Adieu, embrasse bien toute la famille pour nous ! Je t'embrasse de tout mon cœur !</i> » (Ch. Cros.)
Déchirer, fendre le cœur	Faire souffrir moralement. Même image que celle du cœur qui saigne. L'expression finit par donner lieu à d'ironiques calembours, comme dans la célèbre scène de la partie de cartes du <i>Marius</i> de Pagnol, où « <i>tu me fends le cœur</i> » signifie en code secret « <i>tu dois couper à cœur</i> ».
À contrecœur ou À contre-cœur	Contre son envie, son désir. « <i>Il me fallut monter chaque marche de l'escalier, comme dit l'expression populaire à contre-cœur, montant contre mon cœur qui voulait retourner près de ma mère.</i> » (Proust.)
Tenir à cœur	Se dit d'une chose qui a grande importance pour quelqu'un. « <i>Et pourtant, je ne puis ni regretter d'avoir écrit ces pages, ni même de les avoir divulguées. Ce que j'exprime me tient à cœur et vis-à-vis de la question religieuse, je ne puis être ni indifférent, ni simplement sceptique.</i> » (Gide.) Gide, à qui l'expression est familière, emploie aussi la variante tenir au cœur.
Donner (mettre, remettre) du cœur au ventre à quelqu'un	Lui redonner de la force d'âme, du courage. « <i>Aux gens en dépit d'eux il met le cœur au ventre.</i> » (Hauteroche.)
Cœur d'or	Caractère doux, bienveillant, généreux.. « <i>Francine : Mon pauvre père, si bon, si généreux. Cécile : un cœur d'or, je le sais ; mais cela n'empêche pas.</i> » (Augier.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Majuscules, minuscules et quiproquos...

Extrait d'article paru en presse : « [...] *Mécanicien de talent, il [Jules Bonnot] décide de se mettre à son compte. Mais, peu inspiré, il la joue d'abord petit braquet, empruntant de-ci, de-là une Limousine pour la revendre au plus offrant.* »

Bonnot n'avait pas encore réuni autour de lui ce que l'on devait appeler « la bande à Bonnot », n'avait pas encore sombré dans la violence aveugle... Il se contentait donc d'« emprunter » des voitures... pour les revendre. Pas n'importe quel type de véhicules : des... **limousines**, avec une minuscule ! C'est-à-dire des automobiles de luxe... On ne saurait voir ici dans le nom commun *limousine*, étant donné le contexte, ni de modestes pèlerines d'étoffe grossière ni de paisibles vaches de race limousine. Mais... la majuscule fautive donne un tout autre sens : notre Jules aurait séduit ou aurait enlevé des habitantes du Limousin !...

On doit écrire : l'**océan Pacifique** (minuscule au terme générique *océan*, majuscule à l'adjectif *Pacifique*, devenant le terme spécifique, soit un nom propre). En toute autre circonstance, l'adjectif s'écrit avec une minuscule : *la coexistence pacifique*. Toutefois, un problème surgit pour l'appellation géographique. Si, en effet, il n'y a rien de choquant à écrire : *les opérations militaires avaient tout balayé sur la côte atlantique*, on prêtera à sourire avec une phrase comme celle-ci : « *armée régulière et*

milices n'ont cessé de s'affronter en de sanglants combats sur la côte pacifique. » Devrait-on, alors, mettre un *P* majuscule à l'adjectif, comme dans la désignation toponymique *océan Pacifique* ? Si on le faisait, on créerait une disparité, puisque l'on écrit normalement *le littoral atlantique, la banquise arctique,* avec une minuscule à l'adjectif. On recommandera donc d'écrire : **armée régulière et milices n'ont cessé de s'affronter sur la côte du Pacifique.**

Bien évidemment, on écrira sans crainte *la côte pacifique* du moment qu'il n'y pas le risque de faire surgir un mauvais jeu de mots.

Haut dignitaire du Second Empire, le maréchal Magnan (1791-1865) s'étrangla-t-il à la réception d'une missive que lui envoya une de ses filles ?... À Compiègne, résidence impériale d'été, les divertissements étaient à l'honneur, le soir, et l'on passait allègrement de la danse aux charades, des logogripes aux « tableaux vivants ». Les dames de la cour, imitant, en plus chic, les « poses plastiques » alors en vogue dans les salles de spectacle populaires, montaient elles aussi des « tableaux » inspirés par la mythologie, par l'Histoire... C'est ainsi que la fille du maréchal fut un jour choisie pour jouer le rôle d'Éros, le dieu grec de l'Amour (pour les Romains : Cupidon). Il lui fallait donc trouver arc, carquois, flèches, etc., de style antique, ce qui la mit dans l'embarras. Que faire ?... Eh bien, demander à son père ! Et, avec candeur, elle écrivit ceci au maréchal : « *Je fais l'amour ce soir. Envoyez-moi tout ce qu'il faut pour cela.* »

Le maréchal s'étrangla-t-il... de rire ou de fureur ?

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Lorsqu'il s'agit de chantiers commandités par l'État, on parle de « travaux publics ». Mais comment dire au singulier ? Le mot travail dans ce cas me gêne beaucoup. Je ne sais comment dire, mais sûrement pas comme cette journaliste entendue sur une station de radio : « Aucun travaux n'a été entrepris ».*

Réponse : **Travail** est issu du latin *tripalium*, un instrument de torture à trois pieux inventé par les Romains. Le verbe *tripaliare*, « soumettre au tripalium », a donné *travailler*, à l'origine transitif direct : « torturer (quelqu'un) ». On le retrouve dans l'expression moderne *travailler au corps*, c'est-à-dire infliger des sévices. Quand on parle d'une femme en travail, nous avons ce même sens de souffrance : dans les douleurs de l'enfantement. Devenu intransitif, il signifie « souffrir », puis « accomplir une tâche douloureuse ou pénible » et, s'affaiblissant, « se donner de la peine pour faire quelque chose », enfin simplement « accomplir un acte de création ou de transformation » où l'idée de souffrance n'est plus incluse.

Travaux désigne un ensemble d'opérations de construction, remise en état, réparation, décoration, etc. comme le décrit Littré :

« Il se dit des ouvrages que l'on fait pour l'embellissement, pour l'assainissement, pour l'utilité générale. Des travaux d'assainissement. Les travaux faits à Paris.

- *Travaux publics, ouvrages faits aux frais de l'État pour l'utilité publique.*
- *Travaux, l'ensemble des opérations par lesquelles on procède à la construction. »*

Dans ces cas, il ne peut pas se mettre au singulier. La journaliste a commis une double faute : **aucun**, qui signifie « pas un seul », s'utilise logiquement au singulier ; toutefois, quand il est placé devant un nom qui n'a pas de singulier, il prend la marque du pluriel. On écrira donc *sans aucuns frais*, et *aucuns travaux n'ont été entrepris*.

Jacques Pépin



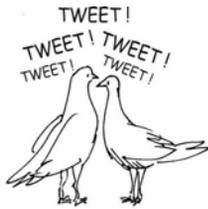
ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

« Nioulangue »
pour tous

« *Open night* dans l'idée d'un *happening* ». C'est la citation fidèlement extraite de l'interview de la « glamourieuse » Arielle Dombasle à propos de son récital de janvier au Châtelet. Les autres images se veulent le reflet d'une société française gagnée par l'anglomanie, certes, mais sans exclusive de classe ni de genre.

POUR LE CHÂTELET,
COMMENT VERRAIS-TU
MON OPEN NIGHT ?
HAPPENING OU
ONE WOMAN SHOW ?



AU
HOME
JACKER !



VA DONC, HÉ,
HAPPY FIOUL !



Sur trois mamelles

Quand on cherche un verbe, on ne se fait pas de bile, on prend un substantif et on lui colle *er* à l'arrière-train, de telle sorte qu'on assiste ces temps-ci à une prolifération, à un triomphe des verbes du premier groupe. Mais il est un domaine où les verbes en *ir* résistent, fleurissent même, c'est celui de la psychologie et du développement personnel. Il est vrai qu'avec leur terminaison stridente, ils interpellent, hurlent des détresses qui font le bonheur des psychologues attentifs et friands.

De ce développement personnel, **grandir**, **se construire**, **rebondir** sont les trois mamelles. Grandir, ici, ne veut pas dire grandir, il veut dire vieillir, prendre du plomb dans la cervelle, acquérir du poids et de l'assurance, s'alourdir. Se construire ne veut pas dire prendre



deux jambes par-ci, deux bras par-là, un foie, une rate et se bâtir un corps comme un bricoleur qui fabrique une maison tout seul ; se construire veut dire se forger une personnalité (on passe du maçon au forgeron), acquérir du fer forgé dans la cervelle, vieillir en somme. Rebondir est apparemment d'un autre tonneau ; on rebondit après une épreuve, on ne se laisse pas abattre, on a été un peu démoli sans doute, mais on profite des gravats et des moellons pour se reconstruire vite fait, on sort de la

cellule de crise plus costaud, plus solide, plus mature, en ayant pris de l'aplomb, du volume et du poids. Rebondir, c'est donc aussi, en fait, quelque part, vieillir un peu. On n'en sort pas.

Bernard Leconte

Le Grognard ronchonne !

Le 15 décembre dernier, le jury de l'académie de la Carpette anglaise n'a pas officié devant le portrait en pied d'un Grognard, le buffet de la gare d'Austerlitz venant de fermer définitivement pour cause de modernisation de la gare. C'est dans un restaurant du quai de la Tournelle à l'enseigne¹ chère à Jean Dutourd que le jury² 2011 de l'académie de la Carpette anglaise s'est réuni sous la présidence tonique de Philippe de Saint Robert. Composé de représentants du monde associatif et littéraire, le jury a désigné M. Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, Carpette anglaise³ 2011 pour promouvoir l'anglais ou plutôt le « basic English » de la maternelle aux grandes écoles et la diffusion de séries en version originale anglaise sur les chaînes de la télévision publique et faire de ce nouveau conformisme linguistique l'un des enjeux de son parti et de la prochaine élection présidentielle !

La compagnie Ryanair, présidée par M. Michael O'Leary, a, quant à elle, reçu le Prix spécial 2011 du jury à titre étranger pour avoir imposé, en Espagne, aux femmes enceintes de plus de vingt-huit semaines un certificat médical exclusivement rédigé en anglais.

Non à l'uniformité, oui à la diversité linguistique !

Marc Favre d'Échallens

1. Restaurant Les Ronchons, 25, quai de la Tournelle, 75005 Paris.

2. Anne Cublier, Hervé Bourges, Benoît Duteurtre, Alain Gourdon, Yves Frémion et Dominique Noguez sont membres de cette académie.

3. La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribué à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

Oh !

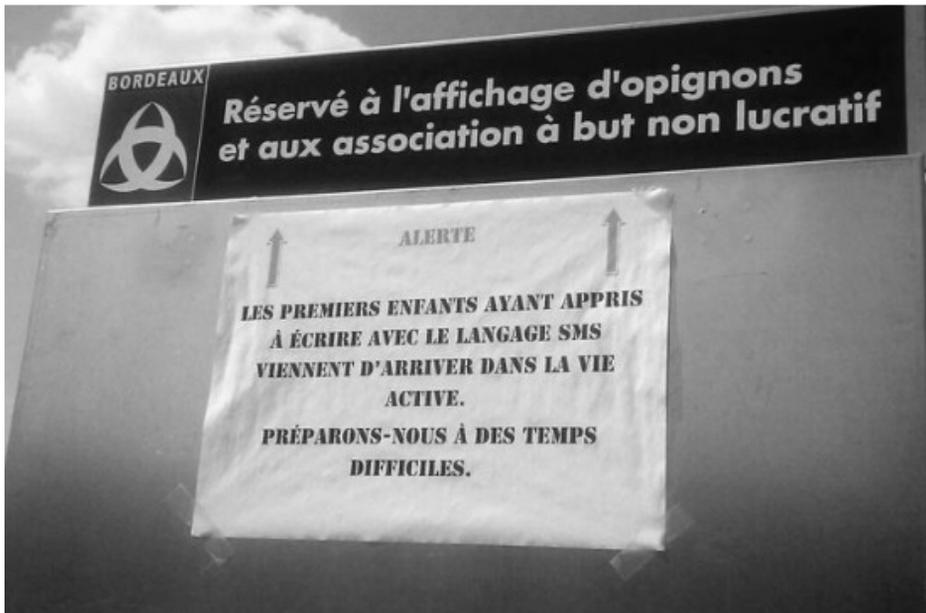


Image reçue par courriel. Si elle est authentique, elle confirme nos craintes sur les dangers que court l'orthographe au XXI^e siècle.

Un professeur africain à la réputation internationale, francophone de naissance, d'études et de prestigieux diplômes, enseignant aujourd'hui à New York, a été tout récemment invité à donner quelques cours à la Sorbonne. Seule exigence : qu'il s'exprime en anglais ! Stupéfait et attristé, il a quand même accepté. La Sorbonne se montre ainsi « ouverte au monde moderne ». Elle pratique aussi une honteuse discrimination : en effet, nombre

d'étudiants intéressés ont dû renoncer à ces cours en raison de leur faible niveau dans la langue des adorateurs du dieu dollar. Le professeur doit revenir enseigner à Paris au printemps, à la même condition. N'y a-t-il pas lieu de porter plainte contre l'Université en vertu de la loi Toubon ?

Nicole Vallée

Langage familier

Grimper

Décidément, la vie est devenue de plus en plus difficile : **on** a du mal ! Et pourtant, **on** n'hésite pas à courir dans la rue pour faire du sport, pour s'entraîner...

Mais *on grimpe les escaliers. Les prix grimpent. On grimpe là-haut...*

Alors que grimper, c'est monter en s'aidant des pieds et des mains, c'est-à-dire escalader. **On grimpe à une corde. On grimpe aux arbres.**

Le lierre grimpe le long des murs, ou, comme disait Victor Hugo,

« ... le lierre vivant grimpe aux acanthes mortes ».

Alors, quotidiennement, les météorologues voient monter le thermomètre, ils annoncent même que le mercure grimpe.

On ne parle jamais de température : c'est le thermomètre qui grimpe.

En bon français, nous leur disons qu'il existe des verbes tels que **monter, augmenter, s'élever, croître.**

Armand Hadria

« Le chat lent qui passe »

Seuls les férus de la chanson française et du music-hall connaissent, aujourd'hui, le nom de Lys Gauty, qui fut l'une des grandes vedettes des années 1930-1940... Elle obtint un énorme succès avec *Le chaland qui passe* (1933), adaptation d'une chanson italienne. Cet air fut ajouté à une version du film *L'Atalante*, de Jean Vigo, qui pour cette raison prit pour titre celui de la chanson.

Nous ne relaterons pas ici l'histoire extrêmement compliquée des différents montages et versions de l'unique long-métrage de Vigo, des copies ou bouts de copies perdus ou retrouvés...

L'homonymie « chat lent » / « chaland » devrait servir de moyen mnémotechnique à ceux qui laissent passer, dans un texte, qu'une péniche (ou un chaland) se déplace à « 40 ou 50 kilomètres à l'heure ». Que le bateau soit chargé ou bien à vide, il ne saurait avoir pour vitesse moyenne, sur les canaux ou sur les rivières, qu'une paisible fourchette de 5 - 10 kilomètres ! (Dans la batellerie, on parle, ordinairement, en « kilomètres », et non en « nœuds ».)



Cette lenteur de déplacement nous renvoie à la lenteur de certaines danses... Mais bon nombre de mots sont bien trompeurs, dont les différentes acceptions se contredisent allègrement ! Prenez *sarabande*, par exemple : ce mot vient de l'espagnol, où il désigne une danse

endiablée, au mouvement très vif. On dit couramment **danser la sarabande, faire la sarabande**, à propos d'une farandole déchaînée, qui s'agite en un tumulte bruyant et désordonné ; on parle, ainsi, d'une **sarabande de gens**. Mais...

... Mais **sarabande**, en musique classique, désigne une danse... lente, grave, majestueuse, proche du menuet et bien loin de la gigue. Cette dernière, d'origine anglaise, figure, comme la sarabande, dans cette forme musicale que l'on appelle une « suite » (une suite de quatre danses : l'allemande, la courante, la sarabande et la gigue), d'où parfois des contresens fâcheux au sujet du tempo de cette sarabande-là !

Jean-Pierre Colignon

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris**.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Rencontres

Entretien avec M. Jérôme Guéry, chef d'entreprise
Fondateur de www.assurancesfamillepatrimoine.fr



***DLF :** Nous sommes heureux de retrouver un chef d'entreprise pour défendre la langue française.*

JG : Vous savez, si j'ai appelé mon entreprise « Assurances, Famille, Patrimoine », c'est bien que les valeurs traditionnelles de notre patrimoine, de notre culture, et je dirais même de notre civilisation, sont essentielles à mes yeux. Et dans mon domaine d'activité qui est le courtage en assurance (gestion de patrimoine privé et professionnel, mutuelle, protection financière entreprise et famille...), la bonne utilisation et la parfaite maîtrise de la langue française sont indispensables. Un contresens, une virgule mal placée, et c'est tout un contrat qui peut être annulé, c'est une clause qui peut sauter, au détriment toujours des assurés. Mon rôle est donc de veiller à tous ces détails, pour mieux les protéger.

***DLF :** À l'heure d'internet, de l'appauvrissement général des langues, et pas uniquement de la langue française, que représente pour vous cet attachement à la langue française ?*

JG : Comme je vous le disais, il est essentiel. Notre langue, ce n'est pas uniquement un outil de communication désincarné, c'est notre âme, c'est le reflet de nos racines, de notre patrimoine, quasi génétique. Comment peut-on envisager de se priver d'une telle richesse ? Et comment peut-on laisser un tel trésor être à ce point maltraité, abîmé. À travers le français, c'est la France qui est admirée et respectée, ou méprisée et bafouée.

***DLF :** Pensez-vous que ce soit le rôle d'un chef d'entreprise de défendre et promouvoir la langue française ?*

JG : J'ai six enfants, et les entreprises, comme les familles, sont les cellules vitales d'un pays. C'est au sein de ces cellules vitales que se forment les esprits, que se développent les richesses, matérielles et spirituelles. Un chef d'entreprise est comme un père de famille, il doit veiller à ce que chacun s'épanouisse individuellement en harmonie avec les autres. Pour cela, il

faut des racines communes et il faut des objectifs communs. Racines et objectifs avec lesquels un chef d'entreprise ne peut pas tricher, parce qu'ils sont essentiels à la vie de l'entreprise, comme ils le sont à la vie d'une famille et à la vie de notre pays. En ce sens, la langue française est et sera toujours une priorité.

DLF : Il ne vous reste plus qu'à adhérer à DLF alors ?

JG : Absolument, et ce sera avec grand plaisir !

* * *

Entretien avec Lara Baïni, danseuse et étudiante en licence de management à l'université Paris-Dauphine



DLF : Comment avez-vous connu DLF ?

LB : J'ai connu DLF par un ami de classe, Benjamin Cselenko (voir *DLF*, n° 242), qui, à la suite d'une conversation concernant justement la langue française m'a présenté l'association. En effet, je lui faisais remarquer à quel point j'avais en horreur les fautes d'orthographe, bien que nous n'en soyons jamais à l'abri. J'ai donc souhaité adhérer à DLF, car cette cause m'est chère depuis que j'ai pris goût à la lecture, c'est-à-dire depuis ma plus tendre enfance. De plus, lorsque j'étais au collège, le nom de l'association avait été évoqué, il m'a donc paru familier.

DLF : Quel rapport entretenez-vous avec la langue française ?

LB : Mon goût pour la langue française s'est accru au fil de mes études, notamment au lycée Louis-le-Grand, lorsque j'ai commencé à découvrir toutes les beautés de la poésie, et à m'y essayer à mes heures perdues. J'ajouterai à cela que ma famille est assez sensible à la langue, que ce soit mes grands-parents, ma mère, et surtout ma petite sœur, avec qui je me plais à échanger de nombreuses contrepèteries ! Ma fréquentation de tous les milieux artistiques, musique ou danse, m'y a rendue encore plus sensible. En effet, après la danse, mes passions sont le chant et l'écriture, qui sont d'une certaine manière complémentaires...

DLF : Pourriez-vous nous en dire plus sur cette complémentarité ?

LB : Oui, j'ai d'ailleurs un bel exemple, tout récent. La dernière création que j'ai faite est un duo avec un ami, qui m'a permis d'allier la danse et l'écriture... En effet, nous avons chorégraphié notre pièce (*suite p. XI*)

Homage

La disparition de notre ami Raymond Besson – président du Cercle littéraire des écrivains cheminots, membre de DLF depuis 1968 – est une perte immense pour tous, ses très nombreux amis, les défenseurs de la langue française et sa famille à laquelle nous présentons nos profondes condoléances.

Nous garderons en mémoire son dynamisme, sa curiosité et son extrême générosité, associés à une rigueur et une exigence permanentes, ainsi que son courage dans les épreuves.

En hommage, nous reproduisons l'article qu'il avait rédigé pour les lecteurs du *Dévorant* afin de leur présenter l'ouvrage que nous avons publié à l'occasion du cinquantenaire de DLF.

Éclat et Fragilité de la langue française

L'association Défense de la langue française (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) vient de fêter ses cinquante ans. À cette occasion, un livre* a été publié, portant le titre ci-dessus, rédigé par Jean Dutourd et ses amis. C'est un recueil de textes courts – quatre-vingt-un au total – tous rédigés par quelqu'un de célèbre, où chacun clame et proclame son amour de notre langue. Cela va des académiciens (Jean Dutourd, Gabriel de Broglie, François Cheng, Alain Decaux, Marc Fumaroli, Max Gallo, Jean d'Ormesson, Jacqueline de Romilly et Simone Veil), aux grands noms des médias (Philippe Bouvard, Bruno Frappat, Claude Imbert, Bernard Leconte, William Leymergie, Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor, Véziane de Vezin...), à quelques hommes politiques, hélas ! peu nombreux (Jean Cluzel, André Ferrand, Jacques Myard, Christian Poncelet, Georges Sarre, Catherine Tasca, Jacques Toubon...), aux artistes (Jean Amadou, Didier Van Cauwelaert, Philippe Delerm, Françoise Dorin,

Jean-Yves Dournon, Claude Duneton, Frédéric Lodéon, Jean Piat...). Mais on trouve aussi d'autres grands noms comme ceux de : Alain Bentolila, Abdou Diouf, Otto de Habsbourg-Lorraine, Claude Hagège, Jean-Marie Leblanc, Alain Rey, Philippe de Saint Robert, Sempé, Jacques Vergès...

Bien sûr, chacun écrit selon son tempérament, son passé, son talent, mais quelques textes m'ont particulièrement ému. Je pense à celui d'Alain Bentolila (« Des mots pour dire le monde »), qui est une magnifique analyse des enjeux de notre langue, en particulier pour les plus défavorisés de notre pays. À celui de Denise Bombardier (« La langue française ? Hélas ! »), véritable cri du cœur de cette journaliste québécoise, viscéralement attachée à notre langue. À celui d'Anne Brassié (« Être et parler français ») qui, analysant le livre du même nom de Paul-Marie Coûteaux, déplore l'impérialisme des anglophones. À celui de Claude Duneton (« État d'urgence »), qui compare l'enseignement en France à l'éducation sexuelle en Grande-Bretagne.

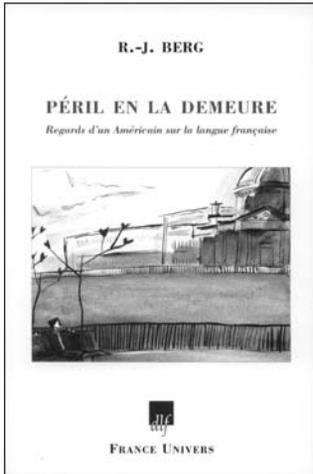
Cela se savoure à petites doses, mais quel régal ! Et, pour corser le tout, vous trouverez une courte biographie de chacun des auteurs.



Raymond Besson

* Nous avons fait un nouveau tirage d'*Éclat et fragilité de la langue française* (DLF -France Univers, 2008, 228 p.). Si vous souhaitez l'acquérir ou l'offrir, faites-en la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris, accompagnée d'un chèque de 22 € (à « Défense de la langue française »).

Péril en la demeure



Regards d'un Américain sur la langue française

de R.-J. Berg (DLF/ France Univers, 2011,
168 p., 25 €)

Les ouvrages consacrés à la langue française, à sa défense et à sa promotion ne manquent pas. Qu'un Américain à son tour s'intéresse à la question parce qu'il manie le français comme sa langue maternelle et qu'il l'aime, voilà qui est passionnant et R.-J. Berg n'a sans doute pas fini de nous intriguer. Son livre est

passionnant et se lit comme un roman policier. « Péril en la demeure », il y a. Cette expression, nous rappelle-t-il avec la définition de l'Académie, ne signifie pas que la maison risque de prendre feu, mais « qu'à différer davantage », la cause peut être perdue.

Nous nous trouvons donc en face d'une « déclaration d'amour », mais d'un amant quelque peu jaloux. Le professeur Berg fait un état des lieux. Il passe en revue toutes les éminentes personnalités qui ont consacré une grande partie de leurs forces et de leur talent à mettre notre langue en valeur, à essayer de la garder des contaminations hasardeuses et peccamineuses. Il n'est pas très tendre avec eux et parfois d'une sévérité injuste. Il estime qu'ils se fourvoient et sont bien capables de tomber dans les traquenards qu'ils tiennent à lui épargner. Il déplore leur naïveté. Nous respirons quand nous constatons que la lucidité de notre ami Marceau Déchamps trouve grâce à ses yeux. Et pourtant, le Pr Berg n'a pas hésité à critiquer vertement ses meilleurs alliés.

Certes, on ne peut qu'abonder en son sens quand il nous parle de certains médias, contagieux de bêtise, de snobisme et de sottise « friquée », comme ces magazines qui usent à chaque page d'expressions anglo-américaines frisant le grotesque. Il dénonce les « incohérents » et les « inconséquents ». Il dénonce les lâches qui, sous prétexte d'emprunts et d'évolution (celle-ci peut être bonne ou mauvaise), se font les « collabos » de la décadence linguistique. Il rappelle à juste titre les mots de Claude Hagège : « *Lorsqu'une langue est envahie par l'emprunt, celui-ci finit par s'étendre au-delà du lexique, c'est-à-dire par envahir le noyau dur de la langue.* » Mais qui ne se laisse aller parfois à quelque contamination ? Une grande langue de civilisation, souligne-t-il, « *doit trouver dans son propre lexique de quoi nommer la plupart des choses venues d'ailleurs* ».

Comment réagir contre la démission, le laxisme, le j'menfoutisme, le fatalisme ? Nous pouvons souhaiter et exiger une véritable « volonté politique » manifestée par des lois, assortie même de sanctions. Et d'abord observer celles qui existent. Une discipline personnelle, une attention soutenue en faveur du respect du français sera l'exercice constant des particuliers. Mais l'auteur est bien discret sur l'enseignement, sur l'amour qui doit être inculqué dès l'enfance aux petits écoliers. Il serait aussi nécessaire de naturaliser des francophones et non des personnes qui ne tiennent absolument pas à s'intégrer. Tout se tient... Beaucoup trop de Français déplorent le mal et ne font rien... La langue française est un élément fondamental de notre patrimoine.

Les notes et réflexions de R.-J. Berg sont rassemblées à la fin de l'ouvrage sous le titre « Remarques et prolongements ».

Jacques Dhaussy

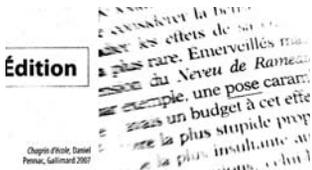
Tableau d'horreurs

- À l'occasion du décès de M^{me} Danielle Mitterrand, le service de presse de la présidence de la République a publié un communiqué le 22 novembre 2011.

Dans ce texte de douze lignes, on ne compte pas moins de quatre grossières fautes d'orthographe et deux fautes de ponctuation. On peut ainsi lire : *...une femme qui [...] poursuivi jusqu'au bout [...]. ...du chemin qu'elle s'était tracée [...]. ...elle su faire preuve d'une indépendance d'esprit, d'une volonté et d'une dignité exceptionnelle.*

Nous savons bien à DLF que nul n'est à l'abri d'une erreur, mais une telle densité de fautes relève d'une impardonnable négligence.

- *Que choisir?* (janvier 2012) consacre un article aux coquilles et à la dégradation de l'orthographe dans les livres récents, fussent-ils publiés par les plus grands éditeurs. Quelques fac-similés donnés en illustration font apparaître des fautes grossières : « une pose carambar », « un paysan khagneux », « des millions de crickets invisibles »...



L'auteur de l'article, Morgan Bourven, attribue largement cette dérive

à la disparition des correcteurs dans les maisons d'édition. C'est certainement une explication, ce n'est pas une excuse. Le lecteur a droit à l'excellence. Il y a aussi un parti pris de simplification du

langage, comme le montre la comparaison de deux passages de l'un des célèbres romans pour la jeunesse *Le Club des cinq*. Cette question dans l'ancienne édition : « Est-ce celle-là, Claude ? Bon. Où nous mettons-nous pour l'étudier ? », devient dans la nouvelle édition : « C'est celle-là, Claude ? Bon. On se met où pour l'étudier ? » On suppose qu'il en est ainsi dans le reste du livre. Un autre passage, conjugué au passé simple dans l'ancienne édition, a été mis au présent dans la nouvelle. Trop compliqué, le passé simple ! C'est l'expression d'une volonté d'appauvrir le langage.

- Un article de *Nord Éclair* rapporte : « Depuis quelque temps les policiers de la région [du Nord, NDLR] sont munis de petits boîtiers électroniques qui leur permettront de vous verbaliser par voie numérique. Ou plutôt, ce ne sont pas des boîtiers numériques mais des « personal digital assistants ». Et pourquoi pas des assistants numériques personnels ? Questionnés sur le point de savoir s'il serait possible de baptiser cette nouveauté d'un nom français, les dirigeants de la police du Nord ont semblé très surpris : « Un nom français, pour quoi faire ? » »

Merci au journaliste, Bruno Renoul, d'avoir réagi à cette nouvelle atteinte à notre langue en même temps qu'il dénonce, dans la suite de son article, les « Carrefour City » et « Auchan Drive », ainsi que le « Care » de M^{me} Aubry.

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

- Le magazine *Que choisir ?* a consacré un long article à la qualité actuelle du français dans les ouvrages grand public. On y dénonce les nombreuses négligences orthographiques et le parti pris de l'abâtardissement du langage (voir Tableau d'horreurs) dans l'édition pour la jeunesse.

Il est heureux qu'un grand organe du mouvement associatif des consommateurs prenne ce sujet en compte. Les citoyens ne sont pas seulement des consommateurs de biens matériels et de services, ils ont aussi des attentes intellectuelles et culturelles qui sont souvent dédaignées par les marchands. Notre langue nationale mérite au moins autant d'égards que le panier de la ménagère. Bravo donc à *Que choisir ?* de se saisir de cet aspect de la défense des consommateurs et nous l'encourageons à élargir sa vigilance sur la présentation des produits et des services. Et pour peu que les autres associations de consommateurs s'impliquent également dans la défense de la langue française, nous pourrions assister à un redressement spectaculaire de la situation de notre langue dans le secteur de la distribution.

- Pour une fois, félicitons un animateur de la télévision. Lors d'une de ses émissions avec les humoristes actuels, Patrick Sabatier a signalé le spectacle de l'un d'eux en le qualifiant de « spectacle-seul », ignorant ostensiblement le terme « *one-man-show* » qui est invariablement utilisé par les commentateurs. Même s'il

n'a pas utilisé la traduction officielle (spectacle solo), reconnaissons-lui le grand mérite d'avoir voulu utiliser le français, là où beaucoup d'autres le sacrifient allègrement au profit de l'anglais.

- Alors que nombre de nos universités et de nos grandes écoles se convertissent au tout anglais, au mépris de notre Constitution et de la loi du 4 août 1994, *Le Point* du 19 janvier nous apprend que l'École centrale fait la promotion de

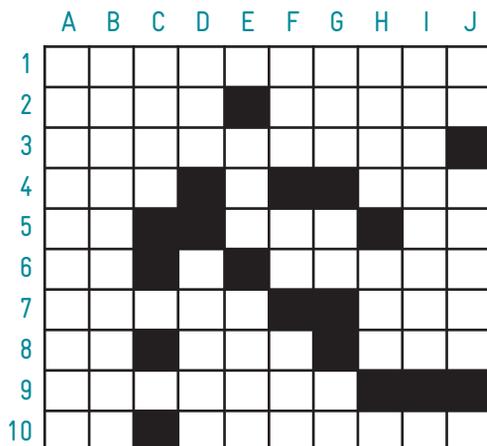


notre langue en Chine. Fondée en 2005 à Pékin, cette succursale de notre grande institution forme chaque année une centaine de jeunes ingénieurs chinois qui reçoivent un vernis de culture française par des cours dispensés uniquement en français et par d'éventuels séjours dans les établissements français. Faudra-t-il désormais aller en Chine pour faire des études supérieures en français ?

Bravo à l'École centrale et félicitations aux centraliens membres de notre association.

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior



- Elles sont bien de chez nous.
- Le prince de Hohenlohe y fut battu.
Peut être coulant.
- Elles marquaient bien la taille.
- Et les autres ? Travaux forcés.
- Cané ou jaune ? Ne portait pas toujours la culotte. Le plus fort.
- Le parti des camelots.
De tissu ou de théâtre.
- Donne des soucis à la Chine.
Des feuilles qui nagent.
- C.-À-D. Ne restera pas. Collège siglé.
- Que ne fait-on pas avec du papier ?
- Sodium. Nécessitent un bon couteau.
- Pour les intermittents du spectacle.
- Refera une Allemagne ?
- Ont un pont célèbre.
- Habile pour jouer de la flûte les pieds en l'air.
Procure tant de plaisirs différents !
- Un séjour pour Robinson.
Ne quitte pas ses rails.
- Coiffé d'un bonnet. Œuvre musicale.
La Boétie.
- En France, il a été renversé. Négation.
Idem à l'envers.
- Palindrome normand.
Évite une longue énumération.
- Célèbre par sa trompe.
- Lettres du marquis de Sade. Risquées.

Portrait d'un défricheur

L'invité de notre déjeuner du 19 janvier était **Robert Pépin**, directeur de collection chez Calmann-Lévy. Il y a créé une nouvelle collection de romans policiers « **Robert Pépin présente...** ».



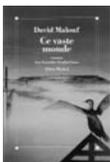
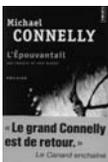
Traducteur, défricheur, passionné : depuis toujours, Robert Pépin côtoie le roman policier et n'a de cesse de nous faire découvrir des auteurs et des œuvres qui lui sont chers : Michael Connelly, qu'il a été le premier à faire publier en France, Michael Koryta, Lawrence Block, T. Jefferson Parker, Craig Russell, Roger Smith, Martin Cruz Smith... Voici comment il se décrit lui-même.

J'entrai dans l'univers de l'édition en traduisant des écrivains aussi différents et littéraires que Robert Graves, Kurt Vonnegut, Saul Bellow, Samuel Taylor Coleridge, T. C. Boyle, Bernard Malamud, Joseph Heller, David Malouf, etc. Ce n'est qu'ensuite que je me consacrai à la découverte de nouveaux auteurs de thrillers et de romans policiers du monde entier.

De cette pratique de la traduction littéraire me vint alors, et très logiquement, le désir de traduire et de faire traduire leurs textes avec la même rigueur que celle qui m'anime lorsque je me penche sur les œuvres de leurs confrères de la « littérature blanche ». Il serait en effet réducteur de limiter le policier et le thriller à des histoires dont le seul but serait de divertir en faisant trembler, – ce qui, en soi, n'est déjà pas si mal et pas évident. À travers elles se découvrent de

fait des moments caractéristiques de l'histoire sociale et culturelle d'un pays, ces œuvres pouvant être, au même titre que les autres, de grands témoignages sur une époque et ses mœurs.

Cela dit, mon métier consiste avant tout à révéler le jeune auteur dont l'approche apporte quelque chose de nouveau à des genres littéraires où tant de grands noms ont déjà brillé. Croire en eux, les soutenir malgré les doutes et les appréhensions qui nous accompagnent quant à l'accueil que le public de langue française leur réservera, c'est aussi cela mon rôle. Et donc bien sûr aussi celui de persévérer même si le succès tarde à venir, de toujours garder présent à l'esprit que la voix d'exception n'est pas toujours audible par tous dès son premier chant.



Robert Pépin, directeur littéraire et traducteur, né en 1941 à Amiens.

Diplômes : High School Diploma Cincinnati (USA), certificat d'études littéraires générales classiques (Aix), maîtrise d'anglais (Sorbonne).

Carrière : professeur d'anglais (1963-1974) ; directeur littéraire aux Éditions Tchou (1974-1975) (départements d'anglais, de russe et de chinois) ; professeur de français langue étrangère (1975-1980) ; traducteur pour le Seuil, Grasset, Albin Michel, Phébus, Flammarion... (depuis 1980) ; professeur à l'université de Columbia à New York (1984) ; directeur littéraire de la collection « Seuil Policiers » (1992-2009) ; professeur de traduction littéraire à Paris-VII ; professeur invité de traduction littéraire aux universités de Sydney et de Melbourne (1997) ; directeur de la collection « Robert Pépin présente... » aux éditions Calmann-Lévy, depuis 2010).

Parmi ses traductions d'auteurs de romans anglais, américains et australiens : Saul Bellow (prix Nobel de littérature), T.C. Boyle (dont *Amérique*, prix Médicis étranger 1996), Samuel Taylor Coleridge (*Essais sur le théâtre de Shakespeare*), Joseph Heller (dont *Dieu sait*, prix Médicis étranger 1985), David Malouf (dont *Ce vaste monde*, prix Fémina 1995 et *Je me souviens de Babylone*, prix Baudelaire de la traduction), Robert Louis Stevenson...

d'auteurs de romans policiers : Lawrence Sanders, Michael Connelly, Robert Crais, Sue Grafton, Jonathan Kellerman, Michael Malone, Michael Koryta, Deon Meyer.

Nouvelles publications



CONTRE LA PENSÉE UNIQUE, de Claude Hagège

Odile Jacob, 2012, 256 p., 21,90 €

Claude Hagège, linguiste, professeur honoraire au Collège de France, nous offre un livre passionnant et d'une grande liberté de ton.

À quelle pensée s'en prend-il ? À la pensée anglo-saxonne, qui domine le français dans tous les domaines y compris celui de la diplomatie où la précision du français aurait dû l'emporter : or, la langue n'est pas seulement un moyen véhiculaire

mais une langue chargée de tout le poids d'une culture inimitable.

L'auteur, avec prudence, ne s'en prend pas à l'anglais, mais défend le principe de la diversité des langues romanes. Claude Hagège s'exclame donc : « Résistez » !

Il ne s'agit pas aujourd'hui, écrit-il, d'extermination physique mais d'asservissement intellectuel, politique, économique. La France doit entrer en résistance, celle-ci est d'autant plus urgente et indispensable qu'elle doit s'opposer non pas à un front politique ou militaire explicite mais à une action que ces formes pacifiques rendent encore plus redoutables.

En effet, la pensée unique est loin d'être immédiatement perçue comme telle par la base d'une population, qui, en France notamment, est encore aveugle.

Au fil de la lecture sont passés en revue les scientifiques, l'orthographe, la phonétique, les acronymes, la formation et la communication. Enfin, l'auteur définit les « chemins de l'action ».

Si vous aimez notre langue et redoutez que nos élites, qui voient le monde à travers l'anglais, ne s'abandonnent à ce courant irrésistible fondé sur le mythe de la « globalisation », dont il démonte les rouages avec sagacité... lisez Claude Hagège ! [Jean-Paul Clément](#)

Encore deux bijoux de 144 pages dans la collection « Champion les mots », à 9 € seulement, offerts en 2011 par la maison Honoré Champion :



LE CHOCOLAT « QUI FAVORISE LA PARESSE ET DISPOSE À CES VOLUPTÉS QU'INSPIRE UNE VIE LANGOUREUSE... » ?

de Nicole Cholewka, avec la collaboration de Jean Pruvost, préface de Patrick Roger Amateurs de chocolats de France, Navarre et autres lieux, purléchez-vous ! De la préface par le meilleur ouvrier de France, à l'historique de l'ineffable fève, aux citations, recettes, expressions, termes spécifiques la concernant, rien ne vous manquera sauf cette « *nourriture des dieux* », vers laquelle vous allez vous précipiter

afin, entre autres, que « *votre pensée se dégage avec facilité* » (A. Dumas), ou que « *les plus méchantes compagnies vous paraissent bonnes* » (M^{me} de Sévigné). [Brique](#), [pastille](#), [bille](#), [croquette](#), [papillote](#), [tablette](#), [barre](#), [suçon](#)... Rappelons encore que le chocolat noir serait le plus efficace des antidépresseurs et qu'il existe à Paris depuis 2010 un musée à sa gloire. Parcours chronologique, index des mots et noms propres, (abondante) bibliographie. Jolies reproductions de dessins et photos d'autrefois.

LE PARFUM « QUI FORTIFIE LE CERVEAU ET CHASSE CETTE LÉGÈRE RÉVERIE QUI ACCABLE L'ESPRIT... » ?

de Magalie Gobet et Emmeline Le Gall, préface de Jean Pruvost

Si, dans l'Antiquité, on n'hésitait pas à parfumer les chevaux, le métier des [parfumeurs](#) du Moyen Âge, qui tenaient de l'astrologue voire du sorcier, devenus [parfumeurs](#), n'a cessé de se



perfectionner. Et, bien entendu, il a ses termes propres, forts et raffinés, tels que **aromate, baume, benjoin, cassolette, cédrat, effluve, musc, pomandre, vétiver, ylang-ylang...** Pour nommer parfums et eaux de toilette, l'imagination n'est pas en reste, de **Bal musqué** à **Mitsouko** et à l'**Eau d'Yssey**... D'**Arpège** à **Natsumi**, au sujet desquels foisonnent des anecdotes embaumées. Pour les expressions, proverbes et citations, on n'a que l'embaras du choix : « *Mettre au parfum* » – « *Si votre cœur est une rose, votre bouche dira des mots parfumés* » (Russie) – « *Les parfums, les couleurs et les sons se répondent* » (Baudelaire) – « *La femme qui a le meilleur parfum est celle qui n'est pas parfumée* » (Plaute)... Index des mots et noms propres. Bibliographie. Délicates illustrations anciennes.
Nicole Vallée



DICTIONNAIRE AMOUREUX DES DICTIONNAIRES, d'Alain Rey

Plon, 2011, 1000 p., 27 €

Le propre d'un dictionnaire, c'est de toucher un nombre considérable de domaines. Celui-ci n'échappe pas à la règle... Il est sans doute le volume le plus important de cette collection et si l'on me disait qu'Alain Rey, en se limitant à mille pages, s'est trouvé quelque peu à l'étroit, cela ne m'étonnerait pas. Par nature, un dictionnaire, même spécialisé, même centré sur son sujet, touche à des sciences fort différentes. Quand il s'agit des mots, la phonétique, la philologie, la sémantique, la sémiologie, la synonymie, la typographie, les niveaux de langage, tout entre en jeu et l'auteur, dès l'avant-propos, nous prévient : « *Ce livre met en alphabet un certain nombre de thèmes, de personnages, d'œuvres en rapport avec cet objet mal connu, appelé en français d'un sobriquet aimable, le "dico"*. » Illico, j'ai cherché « néologie ». Le mot ne figure pas dans les articles énumérés à la table des matières, mais que de découvertes, non seulement parmi les mots et leur origine parfois secrète ! Mais Rabelais, avec ses cascades de termes et vocables, est bien présent. Cet ouvrage monumental est aussi un hommage rendu à ceux qui ont composé des dictionnaires, non seulement en France, mais en Europe et dans le monde entier, depuis l'Antiquité et jusqu'à une époque plus récente, de l'*Onomasticon* du I^{er} siècle aux dictionnaires de la langue arabe, en passant par l'argot, les travaux des frères Grimm, le *Dictionnaire superflu* de Pierre Desproges, les dictionnaires érotiques. Alain Rey vous organise des rendez-vous avec des auteurs connus ou malheureusement inconnus. Il vous raconte naturellement l'histoire du Littré, du Petit Robert, du Larousse et, bien entendu, du *Dictionnaire de l'Académie*. Ouvrage très vivant, émaillé d'anecdotes et de figures pittoresques, ce monument d'érudition est aussi une « célébration » très accessible de la parole et de l'écrit. Bref, passionnant ! **Jacques Dhaussy**



LANGUE FRANÇAISE EN PÉRIL, de Catherine Girard-Augry,

Éditions Glyphe, 2011, 148 p., 15 €

Pourrais-je me contenter de reproduire la phrase choisie par Wiaz pour son illustration de couverture, où un professeur annonce à ses élèves, d'origines « diverses » : « *Dorénavant, vous apprendrez l'anglais dès trois ans... Le français, lui, devient facultatif...* » Non, ce serait vraiment tragique... Heureusement, il est des auteurs pour « *lever l'étendard contre ceux qui... salissent, abâtardissent, avilissent notre belle langue* » (Albert Salon) et aussi des associations comme la nôtre. L'ouvrage compte trois parties : La langue française, une longue histoire – Les « ennemis » de la langue française – La nécessité de demeurer vigilants. Nous avons droit à de précieux tableaux sur les sigles et

acronymes – Abréviations – Langage texto – Charabia « gallo-ricain » – Néologismes, barbarismes, impropriétés... Vous n'avez sans doute nul besoin que je vous traduise : 1. Être requis par la problématique du quotidien. 2. Une énergie conceptuelle court-circuitée au niveau de la médiation. 3. La motricité sémantique appliquée... Là, ce ne sont même pas des mots étrangers, qui prétendent moderniser notre langue ! Bibliographie. **N. V.**

Solution (f) (à pitié de vous) : 1. S'occuper de tout chez-soi. 2. Avoir du mal à se faire comprendre. 3. L'écriture.



PETIT DICTIONNAIRE DES INJURES POLITIQUES, sous la direction de Bruno Fuligny
L'Éditeur, 2011, 515 p., 19 €

Campagne présidentielle oblige (?), de tous côtés partent les noms d'oiseaux, les jeux de mots plus ou moins subtils, les flèches acérées qui, tels des boomerangs, reviennent frapper ceux qui les ont tirées. X est un pitbull à tête de Snoopy – Y porte un nom de cheval de course, mais n'a jamais couru – Z a une colonne vertébrale en bâton de guimauve. Quant à W, il donne l'impression de l'amant qui craint la panne... Et en veux-tu et en voilà...

Eh bien, chers Déléfiens, tout cela n'est que brise légère comparée à ce qui s'éruçait jadis sur les bancs de l'Assemblée ou dans les colonnes des journaux. De qui parle le général Koening : « *C'est le fils d'un dirigeant soviétique et d'une juive bulgare ?* » ; Clemenceau : « *On n'attelle pas un pur-sang avec une grenouille.* » ; Gambetta : « *Quand même il vivrait cent ans, il ne sera jamais qu'un étourneau malfaisant.* » ; Mirabeau : « *Ce chat qui a bu du vinaigre.* » ; Talleyrand : « *Il fait un sale métier, mais il le fait salement.* » ; Chirac : « *L'homme qui n'a été exceptionnel que dans la trahison.* » ? Index des insulteurs. Bibliographie. **N. V.**

Réponses : Edgar Faure ; Aristide Briand ; Clemenceau ; Robespierre ; Fouché ; Giscard d'Estaing.



PRENDRE LA DÉMOCRATIE AUX MOTS. POUR UNE RÉAPPROPRIATION CITOYENNE DE LA LANGUE ET DE SES USAGES, de Claudie Baudino

L'Harmattan, « Questions contemporaines », 2009, 156 p., 15 €

Une politologue nous l'affirme : tout comme les citoyens en politique, les usagers ont le droit – voire le devoir – de participer à un débat linguistique toujours confisqué par des « spécialistes », car derrière les querelles de mots, il s'agit bel et bien de démocratie. Les titres des chapitres suivants sont aussi alléchants que révélateurs : « Célébrer l'inégalité entre les sexes » ; « Rejeter l'étranger » ; « User du paternalisme » ; « Conforter le nul dans sa honte » ; « Des mots pour garantir une égalité formelle » ; « On peut être immigré mais rassurant » ; « On peut être femme mais grand écrivain »...

Cet ouvrage souvent provocant se termine par un souhait : Que diversité et multitude puissent conquérir leur droit de cité. **N. V.**



DICTIONNAIRE IMPERTINENT DU POLITIQUE, de Paola de La Baume et Emmanuel Giannesini, illustrations Bonaventure.

François Bourin éditeur, 2011, 248 p., 24 €

Pas moins de 164 notions, termes, personnages, institutions, nous sont présentés par ordre alphabétique, définis, étudiés, distingués avec un regard et un humour aussi décapants qu'instructifs par deux jeunes spécialistes fourvoyés dans

deux grandes institutions de la République. D'Abacadabra à Zedong, de Blog à Sondages, de Constitution à Médias, en passant par de Gaulle, Jésus, Montesquieu, Vichy... Tout ce que l'on peut en dire, avec une désarmante naïveté, une parfaite mauvaise foi, ou une imparable perspicacité. Il y a une classification des otages... À chaque stade d'une carrière, le juste choix de l'épouse... Le fascisme a laissé derrière lui des autoroutes... Aujourd'hui, on débloque, on épongera demain... Le pouvoir, ce sont ceux qui en ont le plus qui en parlent le mieux. Et pour terminer, une devinette : En parlant d'un homme politique, qu'est-ce que le test de la voiture d'occasion ? Index complet des noms et des auteurs cités. **N. V.**



LA POLITIQUE EN CITATIONS, DE BABYLONE À MICHEL SERRES, PETIT MANUEL DE SAGESSE POLITIQUE, de Sylvère Christophe

Chez l'auteur (courriel : csylvere2000@yahoo.fr, tél. 03 44 79 08 86), 2008, 180 p., 12,50 €

Ce « petit manuel de sagesse politique », en 600 auteurs et 2 500 citations, nous offre un savoureux panorama de la sagesse (!?), des conseils plus ou moins avisés, de l'humour, du désenchantement voire de la résignation de ceux qui entendent nous diriger et de ceux aussi qui les observent et les jugent. Vous serez surpris (charmés ?) par le modernisme de certaines. « *Jeunes gens malfaisants et paresseux...* », décrétait un auteur babylonien, 3 000 ans avant notre ère. « *L'élite, c'est la canaille.* » – « *Aimez qui vous résiste et croyez qui vous blâme.* » – « *Les meilleures lois naissent des usages.* » – Enfin, cerise sur un savoureux gâteau : « *La femme idéale... dure à la peine, sert les hommes à table, ne s'assied jamais avec eux, ne parle pas...* » Régalez-vous. **N. V.**

À signaler :

- **LA RANÇON DE LA GLOIRE. LES SURNOMS DE NOS POLITIQUES**, de Marie Treps (Seuil, 2012, 156 p., 13,50 €).
De Jean-Joseph Julaud :
- **LE FRANÇAIS CORRECT POUR LES NULS** (Éditions First, 2011, nouvelle édition, 438 p., 22 €).
- **ÇA NE VA PAS ? MANUEL DE POÉSITHÉRAPIE** (Le Cherche-Midi, « Espace », 2012, 160 p., 8 €).
- **LE COLLÈGE UNIQUE OU L'INTELLIGENCE HUMILIÉE. LA FIN DES UTOPIES ?**, collectif, préface de Laurent Lafforgue (François-Xavier de Guibert, 2011, 288 p., 24 €).
- **PRIVILÈGE ET RAYONNEMENT DU FRANÇAIS DU XVIIIÈ SIÈCLE À AUJOURD'HUI**, d'Axel Maugey (à paraître aux éditions Honoré Champion).

* * *

- **PAROLES, PAROLES. FORMULES DE NOS POLITIQUES**, de Frédéric Pommier (Seuil, 2012, 202 p., 14 €).
- **FOU FORÊT**, de Philippe Barthelet (Pierre-Guillaume de Roux Éditions, 2012, 306 p., 20 €).
- **11 + 1 PROPOSITIONS POUR DÉFENDRE LE FRANÇAIS**, de Xavier Combe (L'Harmattan, 2011, 68 p., 10,50 €).
- **DICTIONNAIRE OUVERT JUSQU'À 22 HEURES**, de l'académie Alphonse Allais (Le Cherche-Midi, 2011, 256 p., 17 €).
- **LE PALINDROMNIBUS**, de Gérard Durand (Les Dossiers d'Aquitaine, 2011, 159 p., 15 €).
- **FAIRE SON BEURRE. PETIT DICTIONNAIRE DES EXPRESSIONS IMAGÉES**, d'Agnès Pierron (Balland, « Les dicos d'Agnès », 2011, 128 p., 8,90 €).
- **DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DU THÉÂTRE**, d'Agnès Pierron (Le Robert, 2010, 650 p., 24,90 €).
- **MANUEL D'ORTHOGRAPHE POUR LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN**, de Carine Skupien Deckens, Alain Kamber et Maud Dubois (Éditions Alphil - Presses universitaires suisses, 2011, 196 p., 23 €).